



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

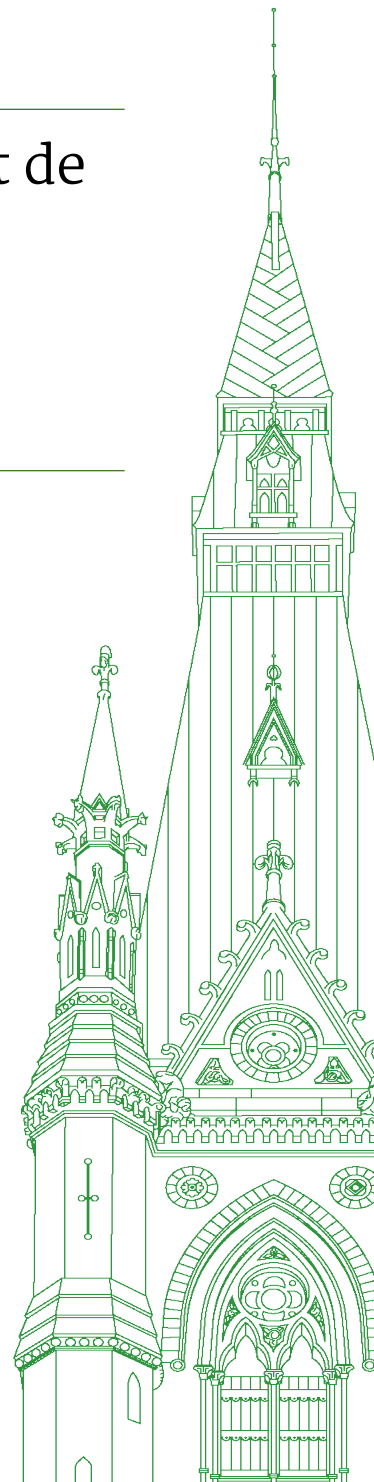
Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 020

Le mardi 27 janvier 2026

Président : Michael Coteau



Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mardi 27 janvier 2026

• (1100)

[Traduction]

Le président (Michael Coteau (Scarborough—Woburn, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 20^e réunion du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Des députés sont présents dans la salle et d'autres participent à distance à l'aide de l'application Zoom.

Avant de poursuivre, j'aimerais demander à tous les participants en personne de consulter les lignes directrices inscrites sur les cartes qui se trouvent sur la table. Ces mesures sont en place pour aider à prévenir les incidents acoustiques et pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, notamment de nos interprètes. Vous remarquerez également un code QR sur la carte, qui renvoie à une courte vidéo de sensibilisation.

J'aimerais faire quelques observations à l'intention des témoins et des membres du Comité.

Veuillez attendre que je vous nomme ou qu'un député vous pose directement une question avant de prendre la parole. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. Pour ceux qui sont sur Zoom, au bas de votre écran, vous pouvez sélectionner le canal approprié pour l'interprétation: le parquet, l'anglais ou le français. Pour ceux qui sont dans la salle, vous pouvez utiliser l'oreillette et sélectionner le canal désiré. Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence. Les députés présents dans la salle sont priés de lever la main s'ils souhaitent prendre la parole. Pour les députés sur Zoom, veuillez utiliser la fonction « Lever la main ».

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 18 septembre 2025, le Comité entreprend son étude sur les prix de référence dans les chaînes d'approvisionnement du bœuf et du porc.

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux témoins qui se joignent à nous aujourd'hui. Du Conseil canadien du porc, nous accueillons René Roy, président, et Stephen Heckbert, président et chef de la direction. Nous accueillons également, des Éleveurs de porcs du Québec, Louis-Philippe Roy, président, et Tristan Deslauriers, directeur des relations publiques et secrétaire général. Chaque groupe disposera d'un maximum de cinq minutes pour sa déclaration, puis nous passerons aux questions.

Avant de commencer, je vais céder la parole à M. Perron.

[Français]

Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les membres du Comité.

Monsieur le président, je vous remercie de me permettre de prendre la parole, parce que, ce matin, nous effectuons une transition. Mon estimé collègue et ami sincère Sébastien Lemire va prendre ma relève dans le dossier de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la gestion de l'offre.

Comme vous le savez, c'est un dossier que je porte avec fierté, ardeur et passion. Je suis peut-être même parfois un peu débile. Je suis très engagé dans ce que je fais, et c'est parce que j'aime ces gens profondément. Ce sont des gens dévoués qui se lèvent tôt et qui se couchent tard pour nourrir notre population. En général, dans le monde politique, on n'en est pas assez conscient. Les gens qui sont ici, autour de la table, et plusieurs personnes au Parlement le savent, mais ça prend des apôtres pour porter la voix de ces gens. Dans les dernières années, je me suis efforcé de bien les connaître pour bien les représenter. J'espère qu'ils considèrent que j'ai été à la hauteur. Je pense que je l'ai été. Je suis très fier du travail accompli. C'est un deuil important, évidemment, que je fais ce matin, parce que c'est une fonction que j'adore. Ce sont des gens que j'aime, et vous aussi, membres du Comité.

Je ne sais pas si vous m'avez déjà entendu le dire au Parlement, mais j'ai souvent cité le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire comme un exemple, dans un Parlement où on voit trop souvent les intérêts partisans, les commentaires négatifs et les critiques prendre le dessus sur l'intérêt commun. Je suis fier de pouvoir dire que je n'ai jamais senti ça dans ce comité-ci. J'ai toujours senti que mes collègues pensaient d'abord et avant tout aux gens qui sont au bout de la table et qui assurent notre sécurité collective. C'est énorme.

On parle beaucoup de la défense, présentement. On va augmenter le budget en matière de défense. Je ne comprends pas pourquoi, encore aujourd'hui, on est capable de viser 5 % comme pourcentage du budget consacré à la défense, alors que moins de 1 % du budget sert à soutenir les gens qui assurent notre survie collective. C'est quand même quelque chose.

Je ne pensais pas parler si longtemps, mais vous comprenez que je suis très émotif, ce matin. Je tenais donc à venir vous voir, à saluer mon ami Sébastien, qui sait que je vais toujours être là, sans devenir son beau-père. J'ai lancé le même message à mes collègues autour de la table et aux gens de l'agriculture. Nous nous sommes parlé hier, donc ce n'est pas un choc pour eux. Ils le savent déjà, car je les y avais préparés.

Alors, je voulais vous remercier, ainsi que les gens du monde agricole et du monde agroalimentaire. Souvent, on parle un peu moins des gens du monde agroalimentaire, qui sont tout aussi essentiels. Ils transforment la nourriture qui a été produite pour que nous puissions la consommer. Nous devons soutenir ces gens et leur donner des conditions favorables pour qu'ils puissent nourrir notre monde et le monde entier aussi.

Je vous tire donc mon chapeau. Continuez votre beau travail. Je vais vous surveiller. Si vous commencez à être partisans, je vais revenir mettre de l'ordre.

Merci. Bonne journée.

Des voix: Bravo!

• (1105)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Perron.

Au nom de tous les membres du Comité, je vous remercie de toute l'aide que vous nous avez apportée. Je suis sûr que, peu importe où vous vous trouverez, au sein de quel comité, vous serez un ardent défenseur de l'agriculture. Merci beaucoup.

Bienvenue, monsieur Lemire.

[Français]

Yves Perron: Excusez-moi, monsieur le président, mais j'ai levé les yeux et j'ai vu les interprètes derrière la vitrine, au fond. Ils savent que je parle souvent d'eux. J'étais sous le coup de l'émotion en parlant de l'agriculture et de l'agroalimentaire. L'agriculture est un domaine technique et complexe, alors je tiens aussi à souligner leur excellence. Je leur souhaite une bonne continuité.

Merci.

[Traduction]

Le président: D'accord. Merci beaucoup.

Nous allons donc commencer. Je cède la parole pendant cinq minutes au Conseil canadien du porc.

[Français]

René Roy (président, Conseil canadien du porc): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Mesdames et messieurs les membres du Comité, permettez-moi d'abord de vous souhaiter à tous une bonne année.

Avant que M. Yves Perron ne parte, j'aimerais... C'était censé être un peu plus tard dans mon discours.

[Français]

J'aimerais souligner la grande collaboration, la disponibilité et l'ouverture d'esprit de M. Perron dans tous les travaux que nous avons faits au Comité. Je lui en suis profondément reconnaissant.

Merci, monsieur Perron.

[Traduction]

Permettez-moi d'abord de vous souhaiter à tous une bonne année et un bon retour à Ottawa.

[Français]

Je m'appelle René Roy et je suis producteur de porc dans une ferme familiale au Québec, dans la région de la Beauce. Je suis aussi président du Conseil canadien du porc. Je vous remercie de nous donner l'occasion de comparaître devant vous.

Le vide informationnel actuel empêche notre industrie de réaliser tout son potentiel à long terme.

[Traduction]

Nous demandons au Canada de mettre en place un système de déclaration obligatoire des prix, inspiré de celui du département de l'Agriculture des États-Unis.

Mon témoignage d'aujourd'hui portera sur deux piliers stratégiques: le découplage des prix par rapport au marché américain et notre capacité à évaluer notre compétitivité.

Le premier enjeu critique est la corrélation entre notre prix et l'indice de référence américain. Trop souvent, le prix payé aux producteurs canadiens est découplé du marché de référence — c'est-à-dire qu'il n'est pas en phase avec lui —, sans que les producteurs ne puissent en identifier clairement les causes structurelles. C'est un élément qui s'avérera extrêmement important si le Canada ou les États-Unis devaient faire face à une épidémie de maladie animale exotique comme la peste porcine africaine. L'instauration d'un système de prix canadien et d'une transparence sur les prix protégera les producteurs canadiens avant qu'il ne devienne impératif de le faire.

Le deuxième pilier est notre capacité collective à comprendre notre propre chaîne de valeur. On nous dit souvent que le Canada est concurrentiel à l'échelle mondiale, mais sans données vérifiées, nous naviguons essentiellement à l'aveuglette. Le porc canadien est reconnu mondialement pour sa qualité, sa traçabilité et des normes élevées en matière de bien-être animal. Un système de transparence nous montrerait comment cette valeur ajoutée se traduit réellement en dollars à l'étape des transactions primaires.

Un marché transparent est un marché qui inspire confiance. En ayant des données claires sur les marges, nous rendons le secteur plus attrayant pour la relève agricole et pour les investissements en capital nécessaires à la modernisation de nos infrastructures.

La transparence des prix n'est pas une mesure punitive pour les transformateurs ou les détaillants. C'est un outil de santé économique pour l'ensemble de la chaîne de valeur. En adoptant un système semblable à celui du département de l'Agriculture des États-Unis, mais en incluant les détaillants dans l'analyse, nous ne faisons pas que copier nos voisins: nous donnons à nos producteurs les mêmes outils pour défendre leurs marges. Nous nous donnons les moyens de prouver, avec des données probantes, la force du modèle porcin canadien.

• (1110)

[Français]

Je vous remercie de votre attention sur ce sujet. Nous sommes disponibles pour répondre à toutes vos questions.

Merci.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Je cède maintenant la parole aux Éleveurs de porcs du Québec.

[Français]

Louis-Philippe Roy (président, Les Éleveurs de porcs du Québec): Bonjour à tous.

Je me présente: je suis Louis-Philippe Roy, président des Éleveurs de porcs du Québec. J'ai une entreprise porcine à Saint-Michel-de-Bellechasse, dans une ferme où je vis avec ma conjointe et nos trois enfants. Je ne viens pas du secteur agricole, mais plutôt du secteur de la ville. Je suis donc un jeune qui a repris la ferme porcine d'un producteur il y a quelques années déjà, et je suis impliqué auprès des Éleveurs de porcs du Québec depuis près de 10 ans.

Les Éleveurs de porcs du Québec sont une organisation qui représente 2 445 éleveurs et éleveuses dans la province. Dans son ensemble, la filière porcine québécoise représente près de 38 000 emplois directs et indirects et génère des retombées économiques de 3,7 milliards de dollars.

L'étude entreprise aujourd'hui par le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire nous donne beaucoup d'espoir, l'espoir d'arriver enfin à des relations d'affaires plus équitables entre les éleveurs et le secteur de la transformation, ainsi qu'à des relations mieux ancrées dans la réalité du terrain.

Une plus grande transparence des prix dans le secteur de la transformation mènera inévitablement à de meilleures relations commerciales. Elle permettra aussi de corriger certaines distorsions de prix, qui surviennent trop souvent entre le producteur et le transformateur. L'avenir de la filière porcine passe par la solidité et la pérennité du maillon de la production. C'est ce qui garantit aux consommateurs canadiens un accès durable à un produit de très grande qualité.

Le premier dossier concerne le prix des porcs vivants au Canada, qui est basé sur un prix de référence américain. Nos marchés sont fortement intégrés et, la plupart du temps, ce prix de référence est très pertinent. Cependant, dans le contexte géopolitique actuel, diversifier nos prix de référence est essentiel. Sinon, ils risquent de ne plus refléter la réalité canadienne, et ce, pendant de longues périodes.

Par exemple, entre 2015 et 2019, le prix du porc aux États-Unis a chuté de façon marquée en raison d'un surplus de production aux États-Unis. Les éleveurs québécois ont subi cette baisse de prix, même si notre production était inférieure aux besoins des abattoirs de la province.

Plus récemment, entre mai 2021 et 2022, la situation s'est inversée. Plusieurs abattoirs québécois ont dû réduire leur capacité, notamment à cause de fermetures temporaires, de problèmes de logistique ou de la COVID-19. Cela a limité leurs commandes et a fait chuter le prix moyen de la viande exportée. Pendant ce temps, le prix de référence américain sur lequel est basé le prix du porc au Québec augmentait, renforçant, par le fait même, le prix du porc vivant. Autrement dit, même si le prix aux États-Unis montait, nos abattoirs devaient vendre leur viande à des prix beaucoup plus bas et donc dérisoires. Le maillon de la production perdait donc de l'argent.

Ces exemples démontrent une chose: tous les maillons de notre industrie deviennent vulnérables lorsque les références américaines cessent d'être représentatives de la situation du Canada. Plusieurs événements potentiels posent le même genre de risques, bien réels, que ce soit l'imposition éventuelle de droits de douane sur les exportations canadiennes de viande ou l'apparition de la peste porcine, comme mon homologue canadien vous l'a dit également. Cela

nous amène à remettre nettement en question le niveau réel de transparence dans le secteur canadien de la transformation, ainsi que l'équité du prix payé aux éleveurs et aux éleveuses.

Le deuxième dossier qui nous préoccupe grandement est l'inégalité des informations disponibles lors des négociations entre éleveurs et transformateurs. Peu importe la province ou le mode de mise en marché, une chose demeure: une formule de prix doit toujours être utilisée pour négocier le prix payé à la ferme pour le porc vivant. La négociation se fait toutefois dans un contexte inéquitable, alors qu'une partie a accès à beaucoup plus d'informations que l'autre.

Du côté des transformateurs, il n'existe aucune obligation de transparence. C'est un univers opaque. L'information sur le prix n'est transmise que lorsque les transformateurs choisissent de la transmettre. Du côté des fermes, c'est l'inverse. Au Québec, par exemple, les éleveurs font l'objet d'une enquête tous les cinq ans. Chaque poste de dépenses de la ferme est analysé afin d'établir combien coûte l'élevage d'un porc, et ce rapport est rendu public dans les instances gouvernementales au Québec. On doit aussi publier quotidiennement sur le site Web des Éleveurs de porcs du Québec le nombre de porcs vendus et le prix obtenu. Il se crée donc un déséquilibre dans le rapport de force entre le producteur et le transformateur pour la négociation.

Pour illustrer la situation, on peut comparer la négociation du prix à un jeu de cartes. C'est comme si les éleveurs jouaient avec leurs cartes face visible, tandis que les transformateurs gardaient leur jeu caché. Si on y ajoute le fait que le marché est dominé par quelques transformateurs, on comprend rapidement qui est avantagé.

En conclusion, l'étude amorcée aujourd'hui par ce comité est porteuse pour la filière porcine québécoise, mais également canadienne. Elle constitue une étape essentielle vers l'établissement d'un cadre de référence mieux adapté à la réalité canadienne. Il ne fait aucun doute que le prix de référence américain continuera de jouer un rôle important, compte tenu de l'intégration de nos marchés.

• (1115)

On ne peut plus se permettre d'exclure un prix de référence canadien de l'équation. L'établissement de ce prix de référence canadien apportera des bénéfices considérables et immédiats, un meilleur équilibre du pouvoir de marché, des relations plus équitables entre abattoirs et éleveurs, une filière...

[Traduction]

Le président: Je dois vous demander de vous arrêter là. Je suis désolé.

Louis-Philippe Roy: Ce n'est pas un problème.

Le président: Merci, monsieur Roy.

Nous allons maintenant passer aux questions, en commençant par les conservateurs, pendant six minutes.

Monsieur Gourde, allez-y.

[Français]

Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie, messieurs Roy et Roy. Vous pourrez répondre tous les deux à ma question.

La géopolitique a un effet très important sur la base du prix. Qu'on le veuille ou non, le marché canadien du porc est un marché d'exportation. Nous devons envoyer nos porcs un peu partout dans le monde, dans plusieurs pays. Historiquement, le Canada a eu plusieurs clients dans le monde. Lors de la dernière visite des représentants du gouvernement canadien en Chine, les droits de douane visant le canola, le bœuf et d'autres produits ont été réduits. Malheureusement, ceux visant le porc n'ont pas été réduits.

Avez-vous quelque chose à nous dire là-dessus?

René Roy: Je vais commencer, étant donné que c'est un dossier canadien, mais mon collègue pourra ajouter ses commentaires par la suite.

Nous espérons que ces droits de douane de 25 % vont tomber le plus rapidement possible. Ils ont des répercussions sur notre compétitivité et diminuent la capacité d'investissement de notre filière, parce que cet argent n'est pas collecté pour notre industrie. C'est malheureux. Nous collaborons étroitement avec le gouvernement pour réussir à faire tomber ces droits de douane. Nous avons établi un bureau industriel en Chine pour augmenter notre collaboration avec le gouvernement chinois et pour bien collaborer avec le gouvernement du Canada dans le contexte géopolitique actuel.

Louis-Philippe Roy: Permettez-moi d'ajouter quelque chose.

Il est évident que cet argent qui n'est pas retourné aux transformateurs risque de se traduire par un manque d'investissement. L'industrie pourrait donc être moins performante. La capacité de nos acheteurs à bien rémunérer les producteurs a aussi un lien de cause à effet. Le Québec, comme le Canada, a fait de la valeur ajoutée sa force. Alors, si cet argent n'est pas disponible pour faire des investissements, c'est l'ensemble de la filière canadienne qui sera perdante dans l'ensemble des marchés. Ça a donc un effet assez négatif sur l'industrie.

Jacques Gourde: Il y a encore beaucoup de travail à faire sur les droits de douane à l'échelle mondiale pour assurer une certaine équité pour les producteurs.

Louis-Philippe Roy: Il y a encore beaucoup de travail à faire, effectivement. Il faut comprendre que le marché chinois est un marché très ciblé. On y consomme des pièces qu'on ne consomme pas ailleurs, dans d'autres marchés. La Chine est donc un marché très important pour ces pièces, qui sont moins nobles que celles que nous consommons ici, en Amérique du Nord. Il ne faut pas lâcher le dossier de la Chine; on a vraiment besoin d'elle.

Jacques Gourde: J'aimerais revenir sur la question de la transparence entre les producteurs, les transformateurs et les distributeurs, car c'est vraiment important.

Lorsqu'il y a une surabondance de viande chez les producteurs, on sait ce qui arrive: le prix descend, parfois à des niveaux historiquement bas qui n'ont aucun bon sens. Par contre, il y a une certaine opacité, car ceux qui reçoivent cette viande finissent toujours par la revendre à profit. En l'achetant pour pas cher, ils sont capables de trouver des marchés pour la revendre. Quand le prix se met à remonter, ça prend un certain temps pour que tout le stock s'écoule et pour que les producteurs puissent en bénéficier. Pendant ce temps, ils perdent beaucoup d'argent.

Je pense donc que c'est une bonne initiative, mais les transformateurs sont-ils prêts à être plus transparents à cet égard? Leur tendez-vous la main?

• (1120)

René Roy: Nous sommes allés voir les transformateurs et nous leur avons dit que ce serait bien d'avoir un système volontaire. Ça fait plusieurs années que nous faisons cette demande. Vu les circonstances, on ne peut plus attendre. Il est important de mettre en place des mécanismes prêts à intervenir en cas de décrochage important. C'est pour ça que nous demandons de trouver des outils qui nous permettraient d'y arriver plus rapidement. Comme je l'ai dit, c'est important pour toute la filière, pas seulement pour les producteurs.

Louis-Philippe Roy: C'est exact.

Cette transparence permettrait aux producteurs de négocier à armes égales avec les acheteurs, ce qui nous aiderait beaucoup. La production agricole est faite par des familles canadiennes, donc cette question est très importante. Notre secteur a vécu des crises importantes, au Québec. En 2021-2022, il a fallu réduire la production. Une plus grande transparence nous aurait peut-être permis de nous ajuster. Il y a quand même eu des fermetures de fermes. On a vécu des drames humains dans nos rangs, au Québec.

Alors, cette transparence pourrait aider les producteurs sur le terrain et leur permettre de mieux négocier et de se protéger contre ce qui se passe dans le marché. Nous sommes très conscients que le marché du porc, même pour les transformateurs, est un marché mondial. Même eux ne contrôlent pas tout ce qui se passe, mais avec cette transparence, nous pourrions être de meilleurs alliés, comme industries et comme partenaires également.

Jacques Gourde: Il est aussi important que les producteurs divulguent leurs coûts de production. D'ailleurs, je tiens à féliciter toutes les associations qui le font de façon proactive. C'est important parce que, quand le prix du porc descend plus bas que le coût de production, pas seulement pendant trois mois, mais pour une période prolongée — parfois, ça peut durer deux ou trois ans —, ça met en péril l'ensemble de la filière. S'il n'y a plus de porc, tout le reste va tomber.

Si une telle situation survient et qu'elle ne se rétablit pas après deux, trois ou quatre mois, peut-on sonner l'alarme et dire à tout le monde qu'il faut s'asseoir ensemble pour s'assurer, au moins, de couvrir le coût de production pour les producteurs de porc? Sans production de porc, il n'y a pas de porc. C'est pareil pour les autres productions. On l'a vu dans le cas du bœuf. Les stocks sont très limités et le prix du bœuf a augmenté, mais il n'y a pas de reconstitution du cheptel.

Est-ce que la même chose pourrait arriver dans le secteur du porc? Si le prix reste trop longtemps à terre et qu'il y a une baisse du cheptel, le prix pourrait-il remonter?

[Traduction]

Le président: Le temps est écoulé. Je suis désolé. Vous en êtes à six minutes. La question sera peut-être posée plus tard.

Je donne la parole aux libéraux pendant six minutes.

Madame Chatel, allez-y.

[Français]

Sophie Chatel (Pontiac—Kitigan Zibi, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je m'en voudrais de ne pas souhaiter la bienvenue à M. Lemire, dont la circonscription se trouve juste au nord de la mienne.

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Nous sommes voisins.

Sophie Chatel: Oui, effectivement.

Je veux aussi dire que M. Perron a été un membre absolument fondamental de ce comité. Il disait que c'était l'un des meilleurs comités et l'un des moins partisans, mais c'est en grande partie grâce à son leadership. Il n'a jamais perdu de vue la communauté agricole, tant québécoise que canadienne, et elle lui a toujours tenu à cœur. Alors, je le remercie de sa passion. Il était une voix très forte pour la communauté agricole et il nous manquera beaucoup, mais je suis bien heureuse aussi d'avoir un voisin comme ami au Comité. Je suis certaine qu'il reprendra ce beau leadership.

Messieurs, on parle beaucoup de souveraineté et d'autonomie alimentaire au Canada, en ce moment. C'est important. Hier, on a annoncé des mesures visant à s'attaquer à l'insécurité alimentaire et à aider les gens à s'en prémunir, dont une stratégie canadienne en la matière. Notre étude s'inscrit donc dans le cadre de cette pensée, parce qu'on doit permettre aux agriculteurs d'être autonomes dans leur planification d'entreprise, de saisir les occasions, de croître et d'avoir les reins solides. Pour nous, il est essentiel d'être derrière eux, parce que ce sont eux qui nourrissent notre monde. Si on veut un Canada fort, il faut avoir un secteur agricole fort.

Cela dit, je vous remercie beaucoup de vos présentations. Voici ma question: pouvez-vous nous décrire clairement comment le système fonctionne aux États-Unis et comment, très concrètement, vous aimeriez qu'un tel système soit reproduit ici, au Canada?

Monsieur René Roy, je vais vous laisser répondre en premier.

• (1125)

René Roy: C'est un système obligatoire. Les données doivent être transmises au département américain de l'Agriculture, qui équivaut carrément à Statistique Canada si on fait un parallèle. Tous les jours, ces données sont agglomérées dans une base de données et sont partagées, et il y a différentes normes reconnues par l'industrie. Voilà donc comment ça fonctionne. Nous aimerions avoir un système similaire au Canada. Nous considérons qu'il y a assez d'acteurs dans l'industrie porcine pour fonctionner de cette façon ici.

J'aimerais aussi revenir sur le point que vous avez soulevé concernant la sécurité alimentaire. Nous avons été très touchés d'entendre le premier ministre mentionner la semaine passée qu'un pays qui ne peut pas se nourrir a peu d'options. Nous sommes totalement d'accord. Nous considérons que la sécurité alimentaire est une question de sécurité nationale.

Monsieur Heckbert, voulez-vous ajouter quelque chose?

Stephen Heckbert (président et chef de la direction, Conseil canadien du porc): Oui. Il est important de souligner que ce système existe déjà. Nous demandons une souveraineté sur le prix canadien. En effet, le fait que ce système existe déjà aux États-Unis et que nous en dépendons entièrement fait que, s'il y avait une écloison de peste porcine africaine aux États-Unis, ce serait pire que si elle arrivait au Canada, parce que le prix tomberait. Les Américains auraient leurs problèmes, mais nous aurions un autre problème, c'est-à-dire que nous serions liés à un prix qui n'est plus représentatif de notre réalité. Il est très important pour nous de souligner que ça existe déjà.

Louis-Philippe Roy: Pour ce qui est de l'application, de notre côté chez les Éleveurs de porcs du Québec, nous allons regarder quotidiennement ce qui se passe aux États-Unis et les rapports qui

vont être divulgués. C'est donc de cette manière que nous allons l'utiliser au quotidien. Cette transparence nous permet également, au moment de négocier avec les acheteurs, de mettre ce qui se passe aux États-Unis sur la table et d'essayer de nous aligner là-dessus, parce que nous savons que les marchés se ressemblent.

Il faut donc aller chercher l'information et assurer cette transparence pour nous, parce que c'est notre quotidien. C'est de cette façon que les éleveurs seront payés à la ferme. Il est super important de s'assurer que ces données nous sont accessibles. Le fait d'avoir un système similaire au Canada pourrait nous aider à nous rapprocher du marché de la viande et à comprendre comment il se comporte.

Sophie Chatel: Là-dessus, je pense qu'il y a une question que tous les gens qui suivent nos travaux se poseraient, et je me la pose aussi.

Il y a nos exportations vers les États-Unis et il y a notre marché canadien. Dans la mesure où il y a un prix basé sur des statistiques canadiennes et établi de manière transparente et obligatoire pour le marché canadien, il faudrait quand même ce même processus pour les exportations. Notre marché de la viande est encore très intégré, beaucoup plus dans le cas du bœuf, mais quand même aussi pour le porc.

Alors, comment ces deux prix interagiraient-ils?

[Traduction]

Le président: Je dois vous arrêter ici. Je suis désolé. Vos six minutes sont écoulées.

[Français]

Sophie Chatel: C'est dommage, c'était une bonne question.

[Traduction]

Le président: Je suis désolé. Je vous avertirai lorsqu'il vous restera 20 secondes.

Monsieur Lemire, vous avez maintenant la parole pendant six minutes.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

D'abord, je remercie tous mes collègues de leur accueil. Je n'ai pas la prétention de pouvoir chausser les souliers ou les sabots d'Yves Perron, mais j'ai l'intention d'agir d'une façon qui s'inscrit dans la continuité de son travail. Je comprends son émotivité. Je vis un peu la même chose en ce qui concerne le dossier des relations avec les Autochtones. Cependant, l'agriculture est une question fondamentale pour moi et, en particulier, pour ma région, l'Abitibi-Témiscamingue. C'est une région minière et forestière, mais il est important pour moi de l'ancrer très clairement comme une région agricole.

Avec le réchauffement de la planète et les changements climatiques, nous avons assurément un rôle absolument essentiel à jouer. Cependant, ça va prendre aussi un regard plus inclusif sur nos réalités territoriales. Nous avons des maternités porcines également, alors je trouve ce dossier important.

Je m'adresserai d'abord à M. René Roy, puis M. Louis-Philippe Roy pourra continuer.

Selon la tendance que j'observe depuis quelques années, l'épicerie nous coûte plus cher, comme consommateurs. C'est évident, et c'est un cheval de bataille pour nos collègues conservateurs. Cependant, les producteurs font de moins en moins d'argent, tout comme les transformateurs, même si mon premier préjugé était de penser que c'étaient eux qui en profitaient. Alors, si les consommateurs paient plus cher pour leur épicerie et que les producteurs et les transformateurs font moins d'argent, qui en profite?

C'est justement là qu'on sent qu'il y a un flou, auquel vous voulez vous attaquer. Comment peut-on agir pour améliorer la transparence concernant cet écart entre le consommateur, le producteur, et le transformateur?

● (1130)

René Roy: La transparence des prix amène aussi une transparence auprès du consommateur et du citoyen canadien. Présentement, le secteur de la transformation est une boîte noire. On a une bonne compréhension de la production, des coûts de production et des revenus. On est capable de déterminer certains paramètres relatifs au détail, mais le secteur de la transformation est une boîte noire.

Notre objectif est d'avoir une meilleure compréhension de ce secteur, de ce maillon de notre chaîne d'approvisionnement, pour être capables aussi de mieux comprendre quelles sont nos forces dans le contexte d'un marché mondial. Ça a aussi l'avantage de permettre aux consommateurs de bénéficier de cette transparence et d'avoir l'assurance qu'il n'y a pas de marges indues qui sont absorbées par un seul secteur.

Sébastien Lemire: On constate parfois un décrochage entre le prix payé par le consommateur et le prix obtenu par le producteur au moment de vendre son porc. Pourriez-vous nous expliquer ce phénomène et nous dire en quoi il désavantage à la fois le consommateur et le producteur?

René Roy: Il y a des phénomènes économiques. Notre objectif n'est pas de prétendre que l'inflation alimentaire n'existera plus. Notre objectif est de nous assurer que, dans un marché transparent, les bons signaux de marché seront donnés, et ce, au bon moment, pour éviter de grands débordements, tant d'un côté que de l'autre.

Mon collègue a souligné qu'à un moment donné, c'étaient les abattoirs qui avaient un problème. Lorsque le signal de marché est incompris par les différents maillons de la chaîne de valeur ou qu'il n'est pas le bon, il y a des risques de décrochage, de débordement ou de mauvaises actions.

Sébastien Lemire: Ce dont nous discutons ce matin va de soi pour moi. Je parle évidemment de la transparence, de nous assurer de comprendre ce sur quoi l'économie réelle se base, et de l'importance d'avoir ces données. Cependant, nous sentons que des gens sont réfractaires. Pourquoi certains transformateurs ou distributeurs sont-ils réfractaires à cette idée?

René Roy: Dans un contexte d'asymétrie de marché, c'est-à-dire où beaucoup de joueurs fournissent et peu de joueurs achètent, l'asymétrie peut — je dis bien « peut » — permettre certains avantages. Nous espérons qu'en faisant preuve de plus de transparence, toute la chaîne de valeur va en profiter. C'est l'objectif. De plus, ça permettra au secteur d'être compétitif à long terme. Nous avons la certitude d'avoir des avantages compétitifs, et nous voulons être capables de les utiliser comme leviers.

Sébastien Lemire: Je veux faire un parallèle avec l'industrie forestière.

Il y a une crise forestière depuis une quarantaine d'années. Les différents éléments de référence qui sont utilisés vont beaucoup nuire à l'industrie forestière québécoise, parce qu'ils se basent sur l'industrie américaine. Quelles sont les conséquences pour le consommateur et les producteurs de se retrouver dépendants d'une stratégie américaine, au lieu d'avoir leur propre outil?

Si les États-Unis toussent; nous attrapons la grippe. Toutefois, nous ne voulons pas qu'ils toussent sur le cochon, parce que forcément il y aura une grippe aviaire ou porcine qui comportera toutes sortes de conséquences. Qu'est-ce qui arriverait s'il y avait un décrochage là-bas? Est-ce que nous allons continuer de payer plus cher?

René Roy: Je vais vous donner un exemple très concret. Lors du premier mandat de M. Trump, il y a eu une guerre commerciale avec la Chine. Il y a eu une diminution du prix versé aux producteurs américains. Ce prix américain a été transposé ici. Les producteurs américains ont eu des subventions pour pallier ça, mais nous n'en avons pas eu ici. Pendant cette période, les producteurs en ont souffert. Ça crée carrément une déstabilisation qui, à long terme, pourrait nous affaiblir et peut-être même nous empêcher de pouvoir nous nourrir.

● (1135)

Sébastien Lemire: Merci beaucoup, monsieur Roy.

Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons aux conservateurs pendant cinq minutes.

Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Merci, monsieur le président.

Bonne année à tous. Merci aux témoins.

Bienvenue, monsieur Lemire. Vous êtes assis de ce côté-ci de la table. Comme M. Perron l'a constaté, on s'entend toujours bien de ce côté-ci de la table, mais passons pour l'instant.

Je vais faire trois affirmations, et je pense que nous partageons tous l'objectif de ces trois affirmations. N'hésitez pas à les remettre en question si vous trouvez cela inconciliable.

Tout d'abord, nous voulons tous des prix plus bas pour les consommateurs, des prix plus bas pour les aliments. C'est un défi pour tout le monde.

Deuxièmement, nous voulons de la transparence et de l'équité dans la chaîne de valeur, et l'un des moyens d'y parvenir — et c'est la troisième affirmation —, c'est d'avoir le libre-échange le plus ouvert possible, en particulier avec nos homologues américains. Je vais laisser de côté les questions relatives aux droits de douane imposés par la Chine. Mon collègue, M. Gourde, a déjà abordé cette question.

Notre industrie de la viande est très intégrée en Amérique du Nord, et je vous entends dire que vous voulez un système distinct ou un système de détermination des prix canadien pour les producteurs ici au Canada. Je crois comprendre pourquoi, mais nos marchés sont très intégrés.

Pouvez-vous nous parler — et je vais commencer par M. Roy — des bénéfices relatifs pour les producteurs et pour les épiceries? Je déteste poser une question à laquelle je ne connais pas la réponse, mais quelqu'un a-t-il comparé les prix de détail entre le Canada et les États-Unis et ce que les consommateurs américains paient pour le porc et le bœuf? Nous allons nous en tenir au porc pour l'instant. Si c'est différent, pourquoi est-ce différent, compte tenu de la situation dans laquelle nous nous trouvons?

René Roy: Je suis désolé. Quelle était la première?

Dave Epp: Ce que nous voulons, ce sont des prix plus bas pour les consommateurs, et nous voulons de la transparence, de l'équité et de la rentabilité tout au long de la chaîne de valeur.

René Roy: Très bien, donc pour ce qui est de la deuxième partie, la question concernant le consommateur, des recherches sont faites à ce sujet. Nous nous intéressons davantage à la production, mais oui, il y a des recherches sur le sujet.

Oui, les marchés de nos deux pays sont très intégrés, mais le découplage qui pourrait se produire a des répercussions importantes. J'ajouterais qu'il y a la géopolitique, mais aussi les maladies animales. Cela pourrait être important, du point de vue des signaux, et perturber la chaîne d'approvisionnement.

Dave Epp: Merci.

Pour ce qui est de la transparence, est-ce que je vous entends dire que si nous avions plus de transparence dans la valeur du produit transformé, des coupes, cela favoriserait la concurrence, maintiendrait la confidentialité entre les concurrents, et aiderait les consommateurs?

René Roy: Oui.

Dave Epp: Comment?

René Roy: Grâce à la transparence, les signaux de prix enverront le bon message à la chaîne de valeur, et la confiance du consommateur augmentera dans la chaîne de valeur. Cela favorisera donc l'adoption ou l'acceptation d'un produit qui est produit ici et qui est de haute qualité.

Dave Epp: C'est excellent.

Je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que la concurrence à tous les niveaux de la chaîne de valeur favorise les consommateurs, ainsi que, au fil du temps, les gains d'efficacité et les profits.

En ce qui concerne les obstacles au commerce interprovincial, il y a évidemment la question de la capacité d'abattage. Je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que nous voulons accroître la capacité d'abattage afin de maintenir une plus grande souveraineté alimentaire. Cependant, pouvez-vous nous parler de l'élimination des obstacles au commerce interprovincial — ce qui élargirait également les marchés nationaux — et des préoccupations à cet égard en ce qui concerne nos marchés d'exportation, qu'il s'agisse de la Chine, de la Corée ou d'autres pays?

René Roy: Allez-y, monsieur Heckbert.

Stephen Heckbert: Merci de la question, monsieur.

Pour nous, en fait, les usines de transformation sous contrôle fédéral ont permis de régler les problèmes liés au commerce interprovincial. Quatre-vingt-quatorze pour cent de la production au Canada est destinée aux usines de transformation sous contrôle fédéral. Le commerce interprovincial est donc déjà possible pour elles. Pour ce qui est des obstacles dans le secteur de la transformation de

la viande, nous n'avons pas le genre d'obstacles qui existent dans d'autres marchés. C'est en grande partie parce que presque toute notre production de porc est destinée à l'exportation. Nous avons grandi en envoyant une plus grande partie de notre production dans ces usines inspectées par le gouvernement fédéral. De notre point de vue, cela a vraiment éliminé certaines des barrières interprovinciales, même avant les récentes mesures.

Ce qui nous inquiète encore, ce sont les écarts importants qu'il peut y avoir dans les normes entre les différentes usines provinciales au pays. Certaines d'entre elles, par exemple, sont mobiles; d'autres sont multi-espèces. Du point de vue des vecteurs de maladie, nous voulons vraiment nous assurer d'avoir des normes de qualité comme celles que l'ACIA a mises en place dans le système sous inspection fédérale, et c'est ce sur quoi nous nous concentrons.

• (1140)

Dave Epp: Merci.

J'ai une brève question complémentaire à ce sujet.

Ce que je vous entends dire, c'est que si les normes provinciales étaient uniformes, même si elles ne satisfaisaient pas aux normes fédérales, ce ne serait pas une préoccupation pour le secteur du porc tant que cette viande resterait au Canada.

Le président: Veuillez répondre très brièvement, s'il vous plaît.

[Français]

Louis-Philippe Roy: Nous pourrions l'accepter. Nous sommes d'accord là-dessus, mais nous ne voulons pas non plus déstabiliser nos producteurs sur le terrain. Chaque province a son propre système de mise en marché. Au Québec, la direction des Éleveurs de porcs du Québec met en marché les porcs. Les producteurs québécois doivent faire appel à des abattoirs québécois. Donc, si des volumes importants entraient de l'Ontario, ça viendrait déstabiliser le secteur. Ça pourrait être le cas pour d'autres provinces également.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Merci, monsieur Epp.

Nous passons maintenant aux libéraux pendant cinq minutes.

Monsieur Dandurand, allez-y.

[Français]

Marianne Dandurand (Compton—Stanstead, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être des nôtres aujourd'hui.

Je vais me joindre à mes collègues pour saluer le travail de M. Perron, qui est ici depuis longtemps, et qui est franchement un exemple à suivre.

Je suis d'une région où il y a beaucoup de producteurs de porcs, donc je suis très sensible à la cause des producteurs de porcs et des producteurs de bœufs. Toutefois, il y a très peu de transformation dans ma région, ce qui fait que je connais moins le secteur de la transformation en général, à part le fait qu'il semble y avoir un manque de transformateurs pour répondre aux besoins de la production.

Monsieur Roy, je comprends bien les défis auxquels vous faites face, notamment pour ce qui est du prix de référence qui est fixé par le marché américain. Je comprends l'intérêt d'avoir un prix fixé par le marché canadien. Compte tenu de cette logique dans ce contexte, qu'est-ce qui achoppe et qui empêche la fixation d'un prix de référence canadien dans notre industrie?

Louis-Philippe Roy: C'est la confiance de nos transformateurs pour nous donner cette information et être stratégiques.

Nous comprenons qu'il y a des relations d'affaires tant ici au Canada qu'à l'international. Demander cette information conduit à une fin de non-recevoir. Elle est impossible à obtenir. Je suis l'actuel président, mais les gens qui ont été présidents avant moi ont essayé d'avoir cette information et c'était presque impossible. Nous devons aller aux États-Unis pour voir ce qui se passe sur le terrain et pour avoir de l'information. Il faut parler aux producteurs américains et aux transformateurs américains, parce qu'il n'y a même pas de transparence dans nos discussions entre acheteurs et producteurs.

René Roy: Aux États-Unis, lorsque ça a été implanté, les transformateurs, notamment, manifestaient une très grande résistance. Depuis, ce système est devenu un service essentiel. Même durant une suspension des services publics, il continue de fonctionner, non seulement parce que les producteurs le demandent, mais aussi parce que les transformateurs l'exigent. C'est donc devenu un outil de filière. Il y a eu de la résistance, mais, lorsque cela a été implanté, tout le monde était d'accord pour dire qu'il fallait continuer. Alors, en quoi est-ce que ça serait différent au Canada?

Marianne Dandurand: Je comprends que le morceau manquant du casse-tête est l'information de la part des transformateurs. Quelle information cherchez-vous à obtenir de leur part, exactement? J'imagine que c'est pour vous aider à fixer le prix de votre propre produit quand vous le vendez aux transformateurs, n'est-ce pas?

Louis-Philippe Roy: Je n'entrerai pas dans les détails, mais le prix de référence américain est fixé en reconstituant les différentes coupes primaires du porc. C'est ce qu'on appelle le « *cutout* ». C'est cette information que nous cherchons à recevoir. Il faut comprendre que les éleveurs ne cherchent pas à être ceux qui reçoivent l'information. Statistique Canada, par exemple, pourrait être l'agence qui gère cette information. L'ensemble des transformateurs canadiens pourraient lui transmettre leurs données techniques, puis l'information pourrait être partagée.

Bref, il s'agit principalement de la valeur des coupes primaires reconstituées. C'est ce que les États-Unis utilisent.

Marianne Dandurand: Un tel système a-t-il déjà existé au Canada?

Louis-Philippe Roy: Il n'y a rien eu dans le secteur du porc. Dans le secteur du bœuf, il y a peut-être eu quelque chose qui y ressemblait, mais ce n'était pas aussi poussé. Je ne suis pas producteur de bœuf, et il est donc difficile pour moi de m'avancer là-dessus.

Marianne Dandurand: Je comprends ce besoin.

Quel rôle le gouvernement du Canada aurait-il à jouer dans un tel système de fixation des prix, selon vous?

• (1145)

René Roy: Aux États-Unis, le gouvernement s'est principalement occupé de la standardisation. Sur le plan technique, il y a quand même du travail à faire, mais une portion du travail a été faite. Il a aussi joué le rôle d'arbitre pour s'assurer que le système

est reconnu et standardisé. C'est donc ce rôle que le gouvernement devrait jouer.

Avec les outils numériques qu'on a aujourd'hui, ça ne représente pas nécessairement de grands investissements. Ça prend d'abord une volonté politique pour l'établir. Ensuite, on est capable de l'utiliser sans grands investissements.

Marianne Dandurand: Je comprends votre plaidoyer. Je vais maintenant vous poser une question directe: selon vous, quelles sont les conséquences de ne pas répondre à votre demande?

René Roy: On ira droit dans le mur, tout simplement. Si on n'a pas de système qui est prêt à absorber un choc géopolitique ou sanitaire, on aura besoin de cet outil, et on ne l'aura pas. On ne sera donc pas capable de réagir assez rapidement. Ça va créer des problèmes et même des catastrophes, comme celles que les producteurs ont déjà vécues.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Lemire, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

Monsieur Louis-Philippe Roy, au Québec, vous négociez vos prix par l'entremise d'une agence unique avec des plans tarifaires, souvent à long terme, pour les abattoirs. Comment le prix est-il évalué dans ces ententes?

Si on se base sur les prix américains, quel effet la fluctuation du dollar américain a-t-elle sur vos négociations?

Louis-Philippe Roy: Comme je le disais tantôt, c'est ce prix de référence qui est utilisé. La valeur de la monnaie a un effet important sur la négociation de nos ententes, mais nous n'entrons quasiment pas dans ces détails. Il s'agit vraiment de connaître la valeur du porc sur le marché américain pour avoir des arguments, parce que les prix de référence que nous utilisons ne comprennent que les prix utilisés dans les transactions entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Pour tout ce qui est destiné à l'exportation, nous n'utilisons pas ces données.

Une plus grande transparence à cet égard pourrait nous aider. On sait que le Canada occupe une place importante dans le marché japonais, par exemple, mais nous n'allons pas chercher la même valeur que celle que les transformateurs vont obtenir en vendant leurs produits.

Bref, nous prenons des prix de référence, mais nous nous en tenons à la base dans nos discussions sur les fluctuations de la monnaie et ce qui va se passer, car nous n'avons pas ces informations. Nous ne voyons pas l'effet de la monnaie, parce que nous ne voyons pas ces chiffres, alors nous ne pouvons pas nous en servir pour négocier ou même en discuter.

Sébastien Lemire: Évidemment, je suis préoccupé par l'accessibilité de la nourriture locale pour les Québécois. Si jamais il y avait un prix plus intéressant du côté des Américains, est-ce que ça mènerait à une augmentation de la production et à un désengagement vis-à-vis du marché local, puisqu'on n'aurait pas d'avantage financier à donner aux Québécois?

Louis-Philippe Roy: Historiquement, il était beaucoup plus facile pour les transformateurs de vendre leurs produits à l'extérieur du Canada. C'était plus payant pour eux de remplir des conteneurs et d'envoyer ça par bateau. Ils ne voulaient pas toucher au marché canadien. Ce qu'on a vécu dans les dernières années a suscité une réflexion à ce sujet. Il y a des transformateurs qui sont plus présents dans le marché local, mais ce sont eux qui déterminent si c'est rentable ou non. C'est leur choix personnel, et nous ne pouvons pas intervenir tant que ça dans leurs ventes.

Sébastien Lemire: Merci.

Voici ma dernière question: est-ce qu'une stratégie d'investissement pour la création de petits abattoirs de proximité visant à approvisionner des marchés locaux et des circuits courts serait une solution gagnante pour les producteurs de porcs du Québec?

Louis-Philippe Roy: Il ne fait aucun doute que ce serait une solution gagnante. De plus en plus de producteurs veulent faire des élevages plus petits et se rapprocher du consommateur. Alors, oui, cela profiterait aux producteurs de porcs de créer des abattoirs plus performants, car il faut quand même qu'ils soient performants.

Sébastien Lemire: Merci.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous revenons aux conservateurs pendant cinq minutes.

Monsieur Epp, allez-y.

Dave Epp: Merci.

J'aimerais examiner un peu plus en détail la mécanique. Comment envisagez-vous le fonctionnement du mécanisme de transparence des prix au Canada par rapport à quelque chose qui...? Ce que je veux dire, c'est qu'à l'heure actuelle, vous travaillez essentiellement à partir du Chicago Mercantile Board of Trade et, ensuite, en fonction de ce qui a été potentiellement négocié. Je suppose que des éléments comme le commerce du grain et le transport entrent en ligne de compte, alors comment pensez-vous que cela pourrait fonctionner, ou remplacer cela, au Canada?

[Français]

Louis-Philippe Roy: Oui, il y a la Chicago Mercantile Exchange, mais nous ne nous basons pas sur ce qui se passe à Chicago. Nous nous basons plutôt sur les prix payés aux producteurs par les transformateurs, qui sont envoyés au département américain de l'Agriculture. C'est un peu le même principe qu'on pourrait appliquer ici, en envoyant les données à Statistique Canada. Les transformateurs pourraient lui envoyer les données concernant leurs ventes toutes les semaines ou tous les mois. Ça pourrait être aussi simple que ça. Ensuite, l'information pourrait être retransmise aux producteurs, ou aux offices, dans le cas des Éleveurs de porcs du Québec, pour nous permettre de faire cette négociation et pour s'assurer qu'il n'y a pas de décalage entre le prix payé à la ferme et le prix payé dans différents marchés pour la viande.

• (1150)

[Traduction]

Dave Epp: D'accord, d'après ce que vous dites, c'est plutôt une question de marché. Ce que je veux dire, c'est que ce qui se négocie sur le Chicago Board, évidemment, ce sont les produits vivants. Est-ce exact? Est-ce aussi les coupes de porc? Ce qui se négocie sur le Chicago Board of Trade, c'est le prix du porc, alors que ce qui vous intéresse, c'est le prix du produit qui sort de l'abattoir. C'est ce

que vous voulez comparer. Est-ce possible de mettre cela en place sans compromettre la confidentialité...?

Malheureusement, le nombre de concurrents ici au Canada est limité à l'heure actuelle. Y voyez-vous un problème pour continuer de protéger les informations des entreprises privées?

[Français]

Louis-Philippe Roy: Il est vrai que nous avons moins de transformateurs que les États-Unis, mais je crois que nous sommes capables d'établir des normes et des délais pour la transmission de l'information de telle sorte qu'on ne puisse pas reconnaître nos transformateurs dans ces informations.

D'un autre côté, je suis très conscient qu'ils vont vendre leurs produits dans des marchés étrangers. Alors, il est important de garder cette information à des fins stratégiques. Cependant, on pourrait mettre en place différentes façons de travailler. Des données pourraient être fournies toutes les semaines, tous les mois, ou encore tous les trois ou quatre mois. On pourrait élaborer une stratégie avec le gouvernement, soit avec Statistique Canada, pour nous aider à avoir ces informations et à bénéficier d'une meilleure transparence, tout en s'assurant que l'information critique concernant la stratégie des transformateurs n'est pas rendue publique. Ça pourrait se faire.

[Traduction]

Dave Epp: Si les producteurs et, éventuellement, d'autres transformateurs ici au Canada, bénéficiaient d'une plus grande transparence dans les prix...? Si j'ai bien compris, de 18 à 20 % de nos porcs sont actuellement envoyés à l'abattoir au sud de la frontière. Est-ce que cela pourrait réellement — potentiellement — favoriser ou encourager une plus grande capacité d'abattage ici au Canada, ce qui aurait alors une incidence sur notre capacité à mieux servir à la fois nos marchés nationaux et nos marchés d'exportation?

D'un côté, on veut qu'il y ait des profits — on veut attirer de nouveaux investissements dans le secteur de la transformation —, mais on veut aussi qu'il y ait de l'équité, parce qu'on veut voir baisser les prix pour les consommateurs. Idéalement, de notre point de vue, il faudrait réduire les coûts dans le système pour à la fois maintenir les profits et réduire les prix pour les consommateurs. Qu'en pensez-vous?

René Roy: Nous croyons que la transparence attirera plus de capitaux dans notre industrie, parce qu'il y aura plus de confiance et aussi une capacité d'analyse comparative. Si nous comprenons mieux notre structure de prix, il sera plus facile de planifier pour les nouveaux arrivants ou même pour ceux qui veulent prendre de l'expansion. Dans les deux cas, la transparence sera utile.

Dave Epp: Ce qui est toujours utile, tant pour la compétitivité que pour la baisse des prix, c'est la concurrence. Un plus grand nombre de joueurs entraînerait une plus grande concurrence. Je pense qu'il y a un certain tiraillement entre le fait de garder nos industries uniquement centrées sur le marché provincial et une plus grande concurrence entre les provinces.

J'en ai parlé un peu lors de mes premières questions. Encore une fois, on a tendance à s'inquiéter de nos marchés d'exportation, mais le fait d'essayer de faire baisser les prix pour les consommateurs en maintenant les chaînes d'approvisionnement au Canada et en réduisant les coûts de transport — évidemment, le transport et tous les éléments connexes — a une incidence sur les prix.

Qu'en pensez-vous?

René Roy: Oui, cela aiderait la compétitivité du marché dans son ensemble.

J'aimerais également rappeler au Comité que 70 % de nos produits sont exportés, de sorte que la structure de prix — la capacité de voir à quel point nous sommes bons — augmentera également notre confiance à l'avenir.

Le président: Nous allons passer du côté des libéraux pendant les cinq dernières minutes.

Monsieur Connors, allez-y.

Paul Connors (Avalon, Lib.): Merci et bonne année à tous.

Merci à l'industrie d'être venue nous aider.

Ma question porte sur ce dont vous avez parlé en dernier, à savoir comment la mise en place d'un système de prix de référence canadien aiderait l'industrie porcine. Je comprends l'utilité que cela aurait partout au Canada.

Vous venez de dire que 70 % des produits sont exportés. Lorsque nous sommes en concurrence avec d'autres pays à l'échelle mondiale, comment ce système aiderait-il l'industrie canadienne?

• (1155)

Stephen Heckbert: Nous avons clairement constaté que le modèle du département de l'Agriculture des États-Unis a vraiment été utile pour les exportateurs et les exportations américains parce qu'il aide les producteurs à comprendre les prix. Cela élimine une partie de l'incertitude sur la quantité qu'ils devraient produire et sur l'avenir du marché. La transparence des prix est utile également pour les marchés d'exportation, car sans produit à exporter, on n'est pas en mesure de répondre aux besoins de ce marché.

Même si les États-Unis ont un marché national beaucoup plus important que le nôtre, la quantité de produits bruts qu'ils exportent éclipse de loin la nôtre. Le système de transparence des prix qu'ils ont mis en place a permis à leurs transformateurs de comprendre où dans le monde ils seront concurrentiels et quels types de coupes seront concurrentielles à l'échelle mondiale.

Cela les a vraiment aidés à bâtir un système qui, à certains égards, fait l'envie du monde entier, en les aidant à comprendre comment ils peuvent utiliser au mieux la production nationale pour répondre aux besoins des marchés internationaux en fonction du prix de la coupe qu'ils obtiennent. Tout le monde comprend le prix de la coupe dans l'ensemble du système.

Paul Connors: Pour que je comprenne bien, dans le système canadien, lorsque nous sommes en concurrence sur les marchés internationaux, comment utiliserions-nous cette information pour rivaliser avec d'autres pays?

René Roy: Les données sur le prix final sont déjà disponibles. Nous connaissons la valeur totale de nos exportations, mais le fait d'avoir plus de détails sur notre structure de prix nous permettra de nous comparer à nos concurrents.

En ce moment, il y a beaucoup d'opacité. Cela ne nous permet pas de miser sur nos avantages. Nous avons certains avantages, mais ils sont difficiles à cerner parce qu'ils sont connus des entreprises seulement. Ils ne sont pas connus par l'ensemble de la chaîne de valeur.

Paul Connors: J'aimerais à présent revenir à la situation au Québec. Monsieur Roy, dans vos remarques préliminaires, vous avez mentionné que les éleveurs de porcs doivent remplir et publier

chaque semaine sur leur site Web la quantité de viande produite et commercialisée, mais que les transformateurs n'ont pas à le faire.

Pourriez-vous nous donner un peu plus de détails à ce sujet?

[Français]

Louis-Philippe Roy: Tous les jours, les Éleveurs de porcs du Québec prennent l'information du département américain de l'Agriculture pour la publier sur leur site Internet. Il y a un mécanisme de négociation du prix avec les acheteurs. Le prix est donc publié sur le site des Éleveurs de porcs du Québec, mais le prix payé aux éleveurs de porcs est basé sur une moyenne hebdomadaire. Cette information est disponible sur le site des Éleveurs de porcs du Québec. Cependant, à l'inverse, les transformateurs n'ont pas l'information sur le prix auquel ils vont vendre la viande.

Tristan Deslauriers (directeur des relations publiques et secrétaire général, Les Éleveurs de porcs du Québec): J'aimerais ajouter une chose en lien avec le débat qu'il y a eu plus tôt.

Le fait d'avoir une référence de prix établie au Canada n'exclurait pas d'utiliser ou de regarder une référence de prix établie aux États-Unis. Ça viendrait compléter une formule de prix au Canada ou au Québec afin, précisément, d'atténuer les moments de perturbation, de décrochage, de distorsion du prix au désavantage tant des producteurs que des transformateurs. Ça vient donc vraiment compléter toute la réflexion et la formule de prix que nous avons au Québec.

Nous sommes un marché d'exportation. La référence actuelle utilisée est donc le prix établi aux États-Unis. La majeure partie du temps, ça a du sens, mais, parfois, il y a des décrochages. C'est là qu'une référence de prix établie au Canada aiderait à éviter ces désavantages, pour vraiment avoir une réalité canadienne pour le marché du porc, et peut-être pour celui du bœuf.

[Traduction]

Le président: Le compteur affiche exactement cinq minutes, je vous remercie.

Nous allons suspendre la séance un instant afin de pouvoir accueillir le deuxième groupe de témoins.

Je tiens à remercier nos invités d'être ici aujourd'hui, et de tous les efforts qu'ils déploient afin de soutenir notre secteur agricole et agroalimentaire.

Je vous remercie.

• (1155)

(Pause)

• (1215)

Le président: Nous reprenons nos travaux.

J'ai quelques informations à présenter avant de passer aux déclarations préliminaires des témoins.

Veuillez attendre que je vous reconnaisse par votre nom avant de prendre la parole. En ce qui concerne le service d'interprétation, les participants sur Zoom ont le choix, au bas de leur écran, entre le parquet, l'anglais ou le français.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 18 septembre 2025, le Comité entreprend son étude du prix de référence dans les chaînes d'approvisionnement du bœuf et du porc.

J'aimerais tout d'abord souhaiter la bienvenue à nos invités d'aujourd'hui. Nous avons le plaisir d'accueillir deux représentants de l'Association canadienne des bovins: Dennis Laycraft, vice-président exécutif, ainsi que Brenna Grant, directrice générale, Division CanFax. Nous accueillons également deux représentants du Conseil des viandes du Canada: Kyle Larkin, président et chef de la direction, ainsi que Claire Citeau, vice-présidente, Commerce international. Enfin, M. Gilbert Lavoie, agroéconomiste, Forest Lavoie Conseil, compare à titre personnel.

Je vous remercie de votre présence parmi nous. Vous disposerez de cinq minutes pour vos présentations. Nous en aurons pour environ 35 minutes au total. Ensuite, nous allons devoir régler quelques questions d'ordre administratif à la fin de la séance.

Nous allons commencer par nos deux représentants de l'Association canadienne des bovins.

Monsieur Laycraft, nous sommes ravis de vous revoir. À vous la parole, je vous prie.

Dennis Laycraft (vice-président exécutif, Association canadienne des bovins): Monsieur le président, mesdames et messieurs, je suis ravi d'être de retour parmi vous.

Je tiens tout d'abord à remercier le président et les membres du Comité de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui.

Je m'appelle Dennis Laycraft. Je suis vice-président exécutif de l'Association canadienne des éleveurs de bovins. Je suis également très heureux d'accueillir Brenna Grant en mode virtuel. Je rappelle que Mme Grant occupe le poste de directrice générale à la Division CanFax, et qu'il s'agit de l'une des analystes de marché les plus respectées dans le monde. Ma collègue sera donc parfaitement en mesure de répondre à toutes vos questions sur les sujets qui nous occupent aujourd'hui. Par l'intermédiaire de nos associations provinciales, l'Association canadienne des bovins représente quelque 60 000 éleveurs de bovins.

Les éleveurs et les producteurs de bœuf canadiens jouent un rôle essentiel dans la production alimentaire de haute qualité et la durabilité économique rurale, tant pour le marché canadien que pour les marchés étrangers. Notre secteur contribue de manière significative à l'économie canadienne. En 2024, nous avons généré plus de 15 milliards de dollars. En 2025, nous atteindrons près de 20 milliards de dollars de recettes agricoles, contribuant ainsi à hauteur d'environ 40 milliards de dollars par an au PIB du Canada et créant environ 350 000 emplois.

L'étude d'aujourd'hui sur le prix de la viande revêt une grande importance pour les producteurs de bœuf canadiens et est étroitement liée au commerce et à la compétitivité. Vous savez sans doute que nous exportons environ 50 % de nos productions bovines. Grâce à cela, nous tirons environ 40 % de valeur supplémentaire pour chaque animal.

Au Canada, les politiques et les réglementations gouvernementales ont des répercussions sur notre chaîne d'approvisionnement qui influencent les coûts de production et peuvent nuire à notre compétitivité. L'un des enjeux les plus pressants auxquels notre secteur est confronté est l'impact des réglementations et des politiques gouvernementales sur les coûts de production.

Un exemple précis concerne les matières à risque spécifié, ou plus précisément notre interdiction alimentaire renforcée, et leur élimination. Les exigences actuelles en matière de MRS sont deve-

nues plus contraignantes que nécessaire depuis que nous avons obtenu le statut de « risque négligeable » en 2021, et les transformateurs canadiens sont désavantagés sur le plan concurrentiel par rapport à leurs homologues américains. La différence de coût est d'environ 32 millions de dollars par an. En conséquence, les transformateurs américains sont plus compétitifs et les investissements dans de nouvelles capacités de transformation sont plus attractifs au sud de la frontière.

Les acteurs de l'industrie de l'élevage bovin travaillent en étroite collaboration avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments et ses partenaires industriels pour relever ce défi, et nous sommes encouragés par les progrès réalisés dans ce dossier. La résolution du dossier des MRS contribuera à réduire les coûts, à encourager de nouvelles capacités de transformation au Canada et à maintenir davantage d'activités à valeur ajoutée ici même, chez nous. L'augmentation des capacités de transformation nationales améliore la concurrence, la résilience et les rendements dans l'ensemble de nos chaînes d'approvisionnement.

Parallèlement, le secteur bovin est confronté à une pénurie de bétail dans toute l'Amérique du Nord. Le secteur bovin canadien et américain est très intégré, et les prix au Canada suivent de près les prix sur le marché américain. La faiblesse des effectifs, les restrictions sur les importations de bovins d'engraissement en provenance du Mexique et des États-Unis et les conditions météorologiques ont exacerbé cette situation. Par ailleurs, l'augmentation des coûts des intrants dans l'ensemble du système, qui devaient progresser d'environ 30 % entre 2020 et 2024, exerce une pression à la hausse sur les prix. Les producteurs sont prêts à faire leur part, et nous avons un certain nombre d'idées pour soutenir l'expansion des troupeaux et renforcer le secteur, à condition que la politique gouvernementale crée les conditions propices.

La semaine dernière, le ministre MacDonald a annoncé la mise en place d'un nouveau cadre stratégique. Nous sommes impatients de travailler avec nos membres provinciaux et de collaborer avec les gouvernements afin de veiller à ce que ce cadre reflète les réalités du marché et positionne le secteur bovin de manière à assurer sa croissance et sa compétitivité à long terme. Il est essentiel que les gouvernements s'attaquent à la hausse des coûts en améliorant les politiques existantes et en supprimant les réglementations contraignantes qui freinent la croissance, plutôt que de créer de nouvelles voies d'accès pour le bœuf importé.

Des accords tels que l'AECG et le PTPGP permettent un accès significatif au marché canadien sans droits de douane. En 2025, le Canada a enregistré ses plus importantes importations de bœuf depuis 1993, les deuxièmes plus importantes de son histoire. Le recours aux importations peut constituer une solution à court terme, mais il ne s'attaque pas à la cause profonde de la hausse des coûts et compromet les signaux de prix nécessaires pour encourager la production nationale et l'approvisionnement sur le long terme.

Les éleveurs de bovins nourrissent la population canadienne, mais également des consommateurs du monde entier. Alors que la demande mondiale en viande bovine continue d'augmenter, le Canada est bien placé pour répondre à cette demande tout en continuant à fournir une viande bovine de haute qualité sur son propre marché intérieur. Grâce à un environnement politique et un soutien approprié, le secteur bovin peut accroître son cheptel, réduire ses coûts, et répondre à la demande mondiale croissante. Le monde a besoin de plus de viande bovine canadienne, et nos transformateurs sont prêts à répondre à cette demande.

• (1220)

Je vous remercie, et je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Excellent, vous avez parfaitement respecté le temps alloué.

Nous allons à présent céder la parole à notre prochain invité, M. Kyle Larkin.

Kyle Larkin (président et chef de la direction, Conseil des viandes du Canada): Merci beaucoup, monsieur le président, et merci, distingués membres du Comité pour votre invitation. Je suis ravi de revoir bon nombre d'entre vous.

Je m'appelle Kyle Larkin, et je suis président et chef de la direction au Conseil des viandes du Canada. Je suis accompagné aujourd'hui par ma collègue, Claire Citeau, vice-présidente, Commerce international.

Le Conseil des viandes du Canada représente l'industrie canadienne de la viande sous licence fédérale. Notre association est la plus importante au sein du secteur agroalimentaire, avec des ventes annuelles dépassant 32 milliards de dollars, et près de 300 000 emplois dans l'ensemble du pays. Nos membres effectuent plus de 90 % des opérations de transformation de la viande, ce qui bénéficie tant au marché intérieur canadien qu'à plus de 90 marchés d'exportation. Le secteur canadien de la viande rouge est diversifié, regroupant de grandes multinationales, mais également un nombre important de nombreuses PME, lesquelles constituent l'épine dorsale de nos régions rurales.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je tiens à souligner une politique importante du Conseil des viandes du Canada: nous ne faisons aucun commentaire et ne participons à aucune discussion concernant les prix de détail ou de gros. Cela reflète notre engagement envers le droit de la concurrence et les principes antitrust. La libre détermination des prix et la dynamique de la concurrence relèvent du marché. Par conséquent, nous nous concentrons sur les obstacles structurels et réglementaires qui limitent le bon fonctionnement de nos entreprises de transformation de la viande.

Pour commencer, permettez-moi de vous présenter brièvement le fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement en viande au Canada et les raisons pour lesquelles les pressions actuelles menacent sa viabilité. Le bétail canadien provient des exploitations agricoles et des ranchs partout au pays, où les producteurs élèvent et engraisent les animaux. Ceux-ci sont ensuite acheminés vers des entreprises de transformation de la viande, des entreprises de toutes tailles, où ils sont transformés en différents produits. Les entreprises de transformation fournissent ensuite ce type de produits aux détaillants, aux restaurateurs et aux exportateurs, qui eux les distribuent alors tant aux consommateurs canadiens que vers les marchés étrangers.

Il s'agit donc de tout un système intégré qui dépend d'un approvisionnement constant en bétail. Aujourd'hui, ce système est soumis à une pression sans précédent, qui se traduit par des prix élevés dans le commerce de détail en raison d'une pénurie fondamentale de l'offre. En ce qui concerne le bœuf, le cheptel bovin canadien a considérablement diminué, en raison d'une sécheresse prolongée au sein des principales régions productrices, de la réduction des troupeaux par les producteurs et des pressions mondiales sur l'offre.

Lorsque l'approvisionnement en bétail diminue, les entreprises de transformation de la viande ne peuvent alors plus fonctionner de

manière efficace. Les coûts fixes augmentent par unité transformée et les marges se réduisent, en particulier pour les PME qui n'ont pas la taille nécessaire pour absorber ce type de pertes.

Au-delà des pénuries d'approvisionnement en bétail qui empêchent les transformateurs d'utiliser leur capacité optimale en raison d'un manque de bovins et de porcs, ces derniers sont également confrontés à une multitude d'autres problèmes. Parmi ceux-ci, citons les droits de douane punitifs imposés par la Chine, qui ont fermé notre plus grand marché d'exportation de bœuf jusqu'à la semaine dernière et qui continuent de coûter 177 millions de dollars par an aux transformateurs de porc. Citons également la pénurie persistante de main-d'œuvre, l'augmentation des coûts des intrants et l'évolution de la dynamique du commerce international, qui contribuent toutes à réduire les marges à leur plus bas niveau.

Pour relever ces défis et soutenir la contribution du secteur au système alimentaire, à la croissance économique et à l'emploi rural au Canada, nous exhortons le gouvernement à accorder la priorité aux mesures suivantes.

Premièrement, remédier aux pertes causées par les droits de douane de rétorsion de 25 % imposés par la Chine sur les exportations canadiennes de porc, estimées à 177 millions de dollars depuis leur mise en œuvre, en indemnisant les transformateurs de la même manière que ce qui a été fait pour d'autres secteurs.

Deuxièmement, donner la priorité à la diversification commerciale. Cela comprend l'augmentation de l'enveloppe budgétaire allouée au programme Agri-marketing afin de continuer à soutenir la promotion de l'industrie à l'étranger, le renouvellement du financement du bureau de l'agriculture et de l'agroalimentaire pour la région indo-pacifique et le renouvellement du financement destiné à soutenir l'adoption par l'industrie de systèmes d'assurance afin de répondre aux exigences réglementaires sur les marchés étrangers.

Troisièmement, aligner le programme renforcé d'interdiction des aliments pour animaux sur les normes américaines afin d'éliminer les coûts de mise en conformité superflus. À elle seule, cette mesure pourrait permettre au secteur de la transformation d'économiser 25 millions de dollars par an, économies qui seraient réinvesties dans les opérations, les salaires, et le développement des marchés.

Quatrièmement, remédier à la pénurie de main-d'œuvre dans l'ensemble du secteur en prolongeant la validité de l'évaluation de l'impact sur le marché du travail à deux ans, en continuant à soutenir le programme des candidats des provinces et en créant une filière d'immigration sectorielle visant à stabiliser la main-d'œuvre.

Pour conclure, je tiens à souligner un dernier point. Le secteur canadien de la viande est fier de son bilan exemplaire en matière de salubrité alimentaire et du rôle qu'il joue dans l'alimentation des Canadiens et des consommateurs du monde entier. Néanmoins, les lacunes réglementaires et les barrières commerciales continuent de nuire à la compétitivité et à la croissance. En travaillant ensemble pour relever ces défis, le secteur pourra poursuivre sa croissance, contribuer à l'économie, et créer des dizaines de milliers d'emplois à travers le pays.

Nous sommes impatients de continuer à travailler avec le gouvernement afin de maintenir des normes de sécurité alimentaire de calibre mondial, de réduire les coûts réglementaires inutiles, de renforcer les relations commerciales et de consolider la position du Canada en tant que chef de file mondial dans le secteur agroalimentaire.

Je vous remercie à nouveau de votre invitation, et nous serons ravis de répondre à toutes vos questions.

• (1225)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons à présent céder la parole à notre dernier invité, M. Gilbert Lavoie.

Monsieur Lavoie, à vous la parole pour cinq minutes, je vous prie.

[Français]

Gilbert Lavoie (agroéconomiste, Forest Lavoie Conseil, à titre personnel): Merci, monsieur le président.

Mon nom est Gilbert Lavoie. Je suis agronome. J'ai fondé ma propre entreprise de consultation il y a maintenant déjà près de 19 ans. J'ai la chance d'avoir une belle équipe de neuf personnes et nous faisons des études économiques dans le domaine agroalimentaire. Nous travaillons avec tous les segments de l'industrie, soit les fournisseurs d'intrants, les producteurs, les transformateurs, les distributeurs alimentaires et, bien entendu, le gouvernement. Nous travaillons dans tous les secteurs: le porc, le bœuf, les grains, la volaille, le maraîcher, etc. Nous avons donc une connaissance assez large de toute la dynamique de la filière agroalimentaire.

Le Conseil canadien du porc m'a demandé de venir faire une présentation aujourd'hui sur la loi américaine sur la déclaration obligatoire des prix et de faire un résumé rapide de ce que c'est et de ce que ça mange en hiver, comme on le dit en bon québécois.

Essentiellement, j'ai eu l'occasion d'étudier cette loi depuis près de 20 ans maintenant. J'ai fait des missions aux États-Unis. J'ai rencontré les gens du département américain de l'Agriculture, les gens qui font les rapports. J'ai rencontré des gens des abattoirs américains, des producteurs américains. J'ai beaucoup travaillé avec des chercheurs américains dans les universités des États de l'Iowa et du Kansas. Ceci m'a amené aussi à faire des expertises pour les éleveurs de porcs lorsqu'il y a eu des décrochages entre le prix aux États-Unis et le prix au Canada. Premièrement, je l'ai fait parce que la marge avait décroché entre le producteur et le transformateur. J'ai eu à faire une expertise pour expliquer pourquoi et comment, la raison pour laquelle nos deux marchés réagissaient différemment, et le fait que ce n'était pas la réalité des abattoirs ici. Deuxièmement, à l'inverse, j'en ai fait une parce que la marge avait complètement décroché des abattoirs canadiens, ce qui n'était pas le cas aux États-Unis. On m'a donc demandé de venir expliquer aujourd'hui, résumer rapidement en quoi consiste cette loi, son origine, et la façon dont elle est utilisée par les membres de l'industrie américaine.

Rapidement, c'est une loi qui a été adoptée en 1999. Au fond, elle découle de représentations faites par des producteurs de porcs américains, et probablement par des producteurs de bœufs. Je connais mieux le secteur porcin. J'ai moins étudié le secteur bovin pour ce qui est de la loi. Pour le secteur du porc, les prix sont publiés quotidiennement depuis 2001 et ils sont basés sur le prix que les abattoirs américains paient le porc. En ce qui concerne le prix du porc, quant à la concentration, il est quand même intéressant de noter que le prix du porc aux États-Unis fait aussi l'objet de publications régionales. La concentration à l'échelle régionale est quand même très forte aux États-Unis.

En 2010, la loi a été mise à jour ou améliorée pour inclure la déclaration obligatoire du prix de vente des coupes. On l'a fait encore une fois en raison de la pression exercée par les producteurs en ré-

action à la concentration grandissante du secteur. Ils voulaient s'assurer qu'il y aurait une transparence et une équité quant à l'information pour assurer un processus de négociation efficace et équitable entre les producteurs et les transformateurs et éviter qu'il y ait un déficit d'informations d'un côté par rapport à l'autre.

Les objectifs de cette loi étaient d'améliorer la transparence des marchés, de réduire l'asymétrie, de fournir aux producteurs et aux acheteurs une information claire sur les prix et les conditions de marché, de renforcer la concurrence dans le secteur, et aussi de favoriser les investissements. Il y a eu une question à ce sujet et je pourrai y répondre tout à l'heure. Il est manifeste que la déclaration obligatoire des prix a amené des producteurs de porcs américains à se lancer dans l'abattage quand ils ont vu les écarts de marge qui se sont produits pour assurer l'accès à plus de crochets et à un prix équitable pour leurs produits. Bien entendu, un autre objectif était de moderniser l'efficacité des systèmes de diffusion des prix du département américain de l'Agriculture.

Concrètement, les informations publiées donnent le prix net payé pour les porcs tous les jours pour différentes régions, différents types de contrats et différents types de porcs. En ce qui concerne les principales coupes, ce sont les prix des coupes primaires qui sont publiés, comme il a été mentionné plus tôt ce matin. On va avoir le prix des longes, des flancs, des jambons, etc. On va aussi avoir le prix d'une carcasse reconstituée selon une méthodologie qui a été convenue entre les transformateurs américains, les producteurs américains et le gouvernement des États-Unis.

Finalement, tous les contrats — pour ne pas dire la vaste majorité des transactions maintenant — qui lient les producteurs et les abattoirs sont basés sur une formule de prix qui utilise soit le prix des porcs, soit le prix de la carcasse reconstituée. En passant, au Québec, tous les porcs sont vendus selon une formule de prix qui utilise le prix de la carcasse reconstituée établi aux États-Unis, à un pourcentage de 88 % actuellement.

• (1230)

Donc, vous voyez pourquoi les producteurs de porcs d'ici et du reste du Canada s'intéressent à la référence américaine qui est établie dans les formules de prix.

Pourquoi cette information serait-elle importante au Canada? Je pense que ça a été mentionné, ce matin. J'y vais rapidement, car il ne me reste pas beaucoup de temps. Dans le fond, ça amènerait une meilleure transparence des prix. De plus, ça permettrait de mieux capter la réalité de la filière porcine canadienne, parce que notre environnement d'affaires est un peu différent. En effet, nous exportons beaucoup plus dans différents pays. Donc, il arrive des périodes où la réalité américaine ne reflète plus la nôtre.

Essentiellement, un peu partout, nous voyons que les Américains appuient cette loi. Récemment, avec la...

[Traduction]

Le président: Monsieur Lavoie, je dois vous interrompre, car nous avons déjà dépassé les cinq minutes. Merci beaucoup.

Nous allons maintenant céder la parole aux députés conservateurs, pour un total de six minutes.

Monsieur Bonk, vous pouvez y aller, je vous prie.

Steven Bonk (Souris—Moose Mountain, PCC): Je tiens tout d'abord à remercier nos invités de leur présence parmi nous aujourd'hui, et à leur souhaiter bonne année.

Ma première question s'adresse à M. Laycraft.

Nous savons qu'en 2020, l'Association canadienne des bovins a cessé de publier son rapport sur le prix du bœuf en casse carton. Nous avons compris que ce rapport avait une réelle valeur après la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine, ou ESB, alors que personne ne savait vraiment ce qui se passait. Nous ne connaissions même pas les données par rapport à la gestion des stocks. Il était pourtant très important pour nous de disposer de ce type de renseignements.

Nous nous demandons simplement si vous pensez que le rapport sur le prix du bœuf en casse carton contient des renseignements toujours pertinents à l'heure actuelle. Si tel est le cas, souhaitez-vous recommencer à publier ce rapport?

Dennis Laycraft: Il s'agit d'une excellente question. Je vais demander à ma collègue, Brenna Grant, qui était très impliquée à l'époque. Bien entendu, nous étions favorables à la publication du rapport sur le prix du bœuf en casse carton. Néanmoins, nous avions épuisé toutes les possibilités pour que sa publication puisse continuer en bonne et due forme.

Madame Grant, souhaitez-vous commenter ce dossier?

Brenna Grant (directrice générale, Division CanFax, Association canadienne des bovins): Volontiers.

Comme vous l'avez indiqué, nous avons commencé à publier le rapport sur le prix du bœuf en casse carton dès 2003, dans la foulée de la crise de l'ESB. À l'époque, alors que le marché était différent, cela revêtait une importance cruciale, car nous avions un accès différent à celui des États-Unis et devions déterminer où concentrer nos efforts en matière de marketing afin d'écouler toutes nos coupes sous-évaluées. C'est ce qui a vraiment guidé les efforts de marketing de Bœuf Canada pendant toute cette période.

Nous avons essayé plusieurs méthodes pour rétablir le rapport en question. La principale préoccupation des recruteurs était la confidentialité, étant donné le nombre limité de joueurs sur le marché. Il existe des moyens de résoudre cette problématique.

La déclaration obligatoire des prix aux États-Unis est soumise à des règles de confidentialité qui imposent de ne pas divulguer les prix lorsqu'un nombre limité d'acteurs déclarent leurs prix sur une certaine période. Par ailleurs, bien que ce ne soit pas la solution idéale, il serait préférable de ne publier que les valeurs primaires et les valeurs de découpe, et non le prix sous-primaire, qui est considéré comme sensible pour certains conditionneurs. Cependant, cela donnerait au moins à l'industrie une idée des domaines dans lesquels elle doit concentrer ses efforts de marketing afin d'obtenir la meilleure valeur possible.

• (1235)

Steven Bonk: Je vais maintenant passer à un autre sujet majeur dont il est question aujourd'hui, soit les chaînes d'approvisionnement.

Comme vous l'avez mentionné dans votre allocution d'ouverture, monsieur Laycraft, les coûts des intrants dans le secteur bovin ont augmenté de 30 %, et la main-d'œuvre continue d'être un enjeu majeur dans le secteur de l'élevage. Nous avons récemment appris que l'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'ACIA, et le Centre canadien pour l'intégrité alimentaire avaient annoncé qu'ils comp- taient suspendre la publication de leurs nouvelles exigences en matière de traçabilité. Comme vous le savez sans doute, cette décision est très impopulaire auprès des éleveurs. Nous sommes confrontés

au vieillissement de la population agricole, dont les troupeaux diminuent ou augmentent, car il faut aujourd'hui se spécialiser.

Ce qui manque aux gens, c'est le temps consacré à encore plus de formalités administratives. Nous venons tout juste de terminer, au sein du Comité, un examen des formalités administratives imposées par l'ACIA. Je tenais simplement à vous faire part des conséquences néfastes que cela aurait pour les agriculteurs à qui j'ai parlé. En tant qu'éleveur de bétail moi-même, la dernière chose dont j'ai envie, c'est de devoir composer avec davantage de formalités administratives.

Je me demande ce que vous avez entendu de la part de vos membres. Je sais que vos associations provinciales, par exemple l'Association des éleveurs de bovins de la Saskatchewan, de même que l'Association des éleveurs de bétail de la Saskatchewan, sont fermement opposées à ce genre de règlements. Quelle est la position de l'Association canadienne des bovins?

Dennis Laycraft: Oui, vous avez tout à fait raison. C'est l'une des discussions les plus délicates qui aient eu lieu depuis quelque temps.

À titre de contexte, les règlements proposés s'appuyaient sur ce qu'on appelait le « plan de mise en œuvre pour le secteur bovin », qui datait de 2011. Lorsque nous avons examiné certaines menaces liées aux maladies animales exotiques, il s'agissait davantage de savoir comment gérer la situation après un incident. On se demandait comment y parvenir avec ce que j'appelle des « exigences de traçabilité allégées ».

Cela a donné lieu à plusieurs ajouts dans notre système actuel. À l'heure actuelle, lorsqu'on possède plus de 1 000 bêtes, on est tenu de déclarer les marqueurs. Cela éliminerait donc ce seuil de 1 000 bêtes. Nous collecterions ainsi davantage de données sur les marqueurs, de sorte qu'en cas d'incident, nous saurions où se trouvent les bovins et nous pourrions réagir plus rapidement. Cela a également été fait de manière à réduire autant que possible les répercussions sur le secteur des exploitants de vaches-veaux où, comme vous l'avez dit, les considérations liées à l'âge et au manque de technologie sont probablement les plus importantes.

De nombreuses réunions provinciales sont en cours afin d'assurer un suivi et de recueillir des commentaires sur cette démarche. Nous participerons à un autre sommet, en mars, lors de notre réunion annuelle qui se tiendra ici, à Ottawa. Nous invitons tout le monde à revenir pour participer à cette discussion et pour déterminer ensuite la marche à suivre dans ce domaine.

Steven Bonk: Lorsque j'étais éleveur de bétail et que j'exploitais quelques fermes en Europe, où un système fondé sur le risque négligeable était en vigueur, il était obligatoire de marquer chaque veau dans les 24 heures suivant sa naissance. Si je déplaçais des bêtes nées sur mon exploitation d'un champ à un autre champ sur mon exploitation agricole, je devais faire approuver le déplacement de chaque bête par un vétérinaire et déclarer le marqueur de chaque bête déplacée. C'est un processus qui devient vite laborieux.

J'espère simplement que lorsqu'elle entendra ses membres, l'Association canadienne des bovins défendra ardemment leurs intérêts dans le cadre des discussions à venir sur les règlements proposés avec l'ACIA.

Dennis Laycraft: Je pense que nous pouvons vous assurer qu'aucune de ces exigences ne se trouve dans la proposition actuelle à laquelle vous faites référence, monsieur.

Le président: Je vous remercie.

La parole est à Mme Harrison. Elle a six minutes.

Emma Harrison (Peterborough, Lib.): Je vous remercie.

Au nom de M. Perron, notre collègue qui a quitté le Comité, je tiens à vous remercier d'avoir toujours assisté aux réunions du Comité et d'avoir défendu les intérêts de nos producteurs.

Monsieur Bonk, nous partageons en grande partie les mêmes sentiments. Je suis une petite productrice de bœuf et je viens d'une longue lignée de personnes qui se sont engagées dans la voie très difficile des petits producteurs de bœuf au Canada. Tout au long de ma vie, j'ai vu ma famille se battre pour survivre dans le secteur agricole, et mon mari et moi avons décidé de suivre la même voie. C'est une partie de nous qui se concrétise. Je pense qu'il est très important de reconnaître les efforts que vous déployez tous pour aider à soutenir nos producteurs en cette période où il devient nécessaire d'accroître la production alimentaire nationale et la valeur que vous apportez en représentant les éleveurs de bovins, de porcs et de poulets du Canada. Je tenais donc d'abord à vous remercier d'être ici.

Nous avons déjà entendu parler de la Livestock Mandatory Reporting Act, c'est-à-dire la loi sur la déclaration obligatoire du détail. Monsieur Laycraft, pensez-vous qu'il serait avantageux pour les producteurs canadiens d'adopter une loi similaire au Canada?

• (1240)

Dennis Laycraft: Avec Mme Grant, ici présente, nous défendons activement nos intérêts. Nous avons notre Canfax, et nous travaillons en étroite collaboration avec CattleFax, aux États-Unis. Chaque jour, lorsque nous recevons des offres, il y a un transformateur américain qui soumissionne contre au moins deux transformateurs canadiens.

Je ne suis pas certain. Dans le secteur du bœuf, la situation concurrentielle est différente de celle qui existe, selon moi, dans le secteur du porc. Nous tentons de maintenir autant que possible la transparence des prix, mais certains jours, les transactions en espèces sont si peu élevées qu'il est difficile de les déclarer.

Madame Grant, je vous cède la parole. Vous suivez cette question de près, comme nous tous, et vous participez activement à la détermination des marchés et des prix. Quel est votre avis sur la question?

Brenna Grant: L'avantage réside dans le fait que le marché libre fonctionne mieux lorsqu'il existe des renseignements sur le marché auxquels il est possible de réagir en temps opportun. C'est l'une des grandes forces du système américain. Nous devons toutefois reconnaître la réalité canadienne en ce qui concerne la concentration dans le domaine de l'emballage, afin de garantir que la compétitivité et les offres concurrentielles continuent à faire partie intégrante du système.

Emma Harrison: Sans créer davantage de formalités administratives et réglementaires.... M. Bonk a déjà évoqué la hausse de 30 % des coûts des intrants. Que pourrions-nous faire pour aider les éleveurs de bovins du Canada à compenser une partie de ces coûts pour demeurer concurrentiels?

Dennis Laycraft: Nous l'avons fait, et nous enverrons des commentaires sur l'examen de la réglementation plus général qui est en cours. Il s'agit habituellement d'une combinaison de nombreux facteurs. Nous avons évidemment mentionné les matières à risque spécifiées. Nous nous attendons à ce que cette question soit abordée dans la Partie I de la *Gazette du Canada* en 2026 — nous espérons

que ce sera au début de l'année. La main-d'œuvre est toujours un facteur important, tout comme la manière dont nous pouvons approuver les nouveaux produits pharmaceutiques qui sont offerts, et nous travaillons avec le gouvernement du Canada dans ce domaine.

Le Canada est un marché plus petit que celui d'autres grands pays, et ce n'est donc pas le premier pays auquel on s'adresse pour faire approuver ces produits. Cependant, si nous collaborons avec les États-Unis et si le produit est approuvé aux États-Unis — qui est le plus grand marché pour ce produit —, nous pouvons en principe transposer cette approbation au Canada. Plus on obtient l'approbation rapidement, plus les versions génériques seront offertes rapidement. Il ne s'agit pas d'une seule chose en particulier. Au fil du temps, cela s'accumule dans les coûts.

Madame Grant, vous menez chaque année le sondage sur les vaches-veaux qui concerne précisément l'augmentation des coûts. Souhaitez-vous faire des commentaires à ce sujet?

Brenna Grant: Oui, je tiens à souligner que l'augmentation de 30 % est une moyenne calculée à partir d'un échantillon de 63 exploitations de tailles différentes. Je tiens à souligner que les petites exploitations subissent une augmentation de plus de 30 %, en partie à cause de l'amortissement pour dépréciation lié à l'augmentation des coûts des machines et des pièces.

C'est ce genre de choses qui obligent les producteurs à apporter des ajustements importants dans leurs bilans. Il y a 10 ans, ils pouvaient remplacer ces machines, mais aujourd'hui, ils doivent s'adapter à des niveaux de prix très différents s'ils veulent remplacer ces machines et poursuivre leurs activités.

De plus, certains éléments sont plus favorables, comme la baisse des prix des céréales fourragères, qui a aidé le secteur des parcs d'engraissement, mais la main-d'œuvre est un autre facteur qui a une incidence sur tous les aspects du secteur bovin en ce qui concerne les coûts, les heures de travail et l'efficacité.

• (1245)

Emma Harrison: Monsieur le président, est-ce qu'il me reste encore assez de temps?

Le président: Il vous reste 30 secondes.

Emma Harrison: Je me contenterai donc de résumer mes propos.

Je vous remercie d'être des nôtres encore une fois. Je n'ai pas vraiment d'autres questions... Enfin, j'ai des questions plus vastes qui nécessiteraient bien plus que 30 secondes.

Merci et bienvenue, monsieur Larkin, dans la filière des viandes.

Le président: Merci.

La parole est maintenant à M. Lemire.

Vous avez six minutes.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

C'est un peu un hasard que ma première rencontre ici se fasse avec M. Gilbert Lavoie. À titre d'information pour les membres du Comité, avant de me lancer en politique, j'ai travaillé pendant deux ans à la Fédération de l'Union des producteurs agricoles d'Abitibi—Témiscamingue. Je voulais faire une étude sur nos besoins, particulièrement en matière d'abattage, pour voir quelle était notre réalité. J'ai fait affaire avec la firme Forest Lavoie Conseil. Je pourrais déposer l'étude auprès du Comité à titre d'information. Ça date déjà de quelques années, mais je pense que son contenu est tout aussi pertinent. Nous avons voulu toucher à l'accès et à la mise en marché par rapport aux consommateurs d'Abitibi—Témiscamingue. Dans une deuxième étude, nous nous sommes penchés sur tous les secteurs qui étaient touchés dans la filière agroalimentaire en Abitibi—Témiscamingue. Nous nous sommes rendu compte qu'il y a des manques partout et que le gouvernement peut agir pour aider chaque étape. Je n'en parlerai pas tant, parce que ce n'est pas l'objet de la réunion.

Monsieur Lavoie, je suis très content de vous retrouver. Comme l'étude porte aujourd'hui sur le dossier du prix dans les chaînes d'approvisionnement du bœuf et du porc, je m'en voudrais de ne pas poser une question pour les régions un peu plus éloignées. Est-ce qu'il serait pertinent de mettre en place de petits abattoirs de proximité et donc des programmes gouvernementaux pour assurer leur financement, afin de desservir des marchés locaux et d'amener une certaine compétition ou accessibilité dans le secteur de l'abattage pour les producteurs agricoles de toutes les espèces? Est-ce que ça permettrait de réduire les coûts de transport et le prix payé par le consommateur? On sait que le prix du panier d'épicerie a explosé partout, particulièrement dans les régions éloignées, comme l'Abitibi—Témiscamingue, le Nord du Québec ou le Nord canadien.

Gilbert Lavoie: La réponse est que, effectivement, ce serait plus qu'essentiel. Un des défis par rapport aux infrastructures d'abattage dans les régions plus éloignées, si je peux utiliser cette expression, c'est de maintenir en vie les abattoirs. On a fait plusieurs études dans votre région, mais aussi dans d'autres régions du Québec et dans l'Est de l'Ontario. Essentiellement, ça devient une infrastructure régionale qui peut structurer le développement de la production agricole et la sécurité alimentaire dans les régions. Des fois, on compare cette infrastructure à un aréna ou à un autre type d'infrastructure qui revitalise et qui est le levier qui manque pour développer le secteur agroalimentaire. Souvent, ce sont des garanties ou des subventions qui permettent à la marge d'assurer la rentabilité. Ça aurait des effets de retombées économiques majeures de proximité et de fierté régionale sur la consommation des produits locaux.

Sébastien Lemire: Je dis maintenant que je compare ça à un aqueduc et que ça devrait être le gouvernement qui finance ça, parce qu'il est capable de faire son argent autrement, évidemment, par les taxes et les impôts de la consommation. Ça lui permettra de ne pas refiler la facture aux consommateurs.

J'ai écouté votre présentation tantôt. Merci d'avoir vulgarisé ces éléments assez complexes. Quelle est l'influence des abattoirs américains sur le prix de vente qu'on peut avoir chez nous, au Québec, au Canada? Est-ce qu'ils poussent les prix à la hausse ou à la baisse? Nous nous rendons vulnérables aux stratégies d'un autre pays, qui n'est pas le nôtre.

Gilbert Lavoie: À vrai dire, je ne sais pas s'ils poussent les prix à la hausse ou à la baisse, mais il est clair qu'eux, ils répondent à la réalité de leur pays. Souvent, c'est la même chose au Canada: on va avoir un environnement d'affaires qui est assez semblable. Cepen-

dant, comme je l'ai mentionné tantôt, il y a des décrochages importants.

Je vais vous donner un exemple très simple. C'est arrivé en 2008, 2009 ou 2010 — je ne me rappelle pas la date exacte. Il manquait de crochets pour abattre les porcs aux États-Unis. Vous savez que, quand les porcs d'un producteur sont prêts, il faut qu'ils sortent. Donc, si l'abattoir n'a plus de crochets, les prix vont tomber à des seuils complètement... De plus, les marges des abattoirs sont devenues très élevées aux États-Unis. Pendant ce temps-là, au Canada, on manquait de porcs et les abattoirs cherchaient des porcs. Ça a amené une grande frustration. Donc, la loi américaine de déclaration obligatoire des prix nous a permis d'étudier et de voir le jeu des marges.

Quelles ont été les répercussions ici? Les producteurs de porcs du Québec et des autres provinces ont rencontré leurs acheteurs pour rétablir une marge plus équitable. Cependant, du côté américain, ce que ça a amené, c'est que la structure d'abattage s'est développée aux États-Unis. Ceux qui ont réinvesti dans l'abattage, ce sont les producteurs quand ils ont vu les marges. Tantôt, il y a eu une question sur l'accroissement de la capacité d'investissement. Ça devient une information qui est publique, qui est transparente. Les producteurs, qui ont des milliards de dollars d'investis globalement dans leurs fermes, se sont aperçus qu'elles étaient à risque et ils ont pris des décisions. Les nouveaux crochets ont tous été développés par des abattoirs dits coopératifs, c'est-à-dire que ce sont les producteurs qui ont investi l'argent pour mettre sur pied ces nouveaux abattoirs. Ça a rétabli la structure de prix et de marges qu'on observe actuellement aux États-Unis.

• (1250)

Sébastien Lemire: Merci.

Monsieur Larkin, j'aimerais entendre vos commentaires par rapport à la question de la transparence. Est-ce que le manque de transparence nuit concrètement à la production, selon vous? Est-ce que la question de la transparence des prix s'oppose à une loi sur la compétition au Canada?

Kyle Larkin: Merci pour la question, monsieur Lemire.

[Traduction]

Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, malheureusement, pour le moment, nous ne sommes tout simplement pas en mesure de faire des commentaires sur les prix ou les marges en raison des lois sur la concurrence et de notre politique interne au Conseil des viandes du Canada.

[Français]

Sébastien Lemire: Pour ce qui est de l'impact d'une loi sur la compétition, est-ce que vous pouvez me dire, sans aller dans le détail des prix, si le fait d'avoir une mesure comme celle qui est proposée nuirait à l'esprit de la compétition au Canada?

[Traduction]

Kyle Larkin: Pour être honnête, c'est la première fois que j'entends parler de la mesure que préconise le Conseil canadien du porc. Je vais donc devoir en lire et en étudier la teneur exacte.

Ce que je peux dire, c'est qu'il y a certainement de la concurrence en ce moment sur le marché. Nous avons des petites et moyennes entreprises partout au pays, ainsi que de grandes multinationales. Elles se font toutes concurrence au quotidien. Le véritable défi auquel elles font face, c'est la pénurie de bétail. La concurrence est extrêmement féroce, et elle profite actuellement aux producteurs, qui réalisent de bonnes marges sur le bétail qu'ils vendent. Il y a des transformateurs, surtout au Québec en ce moment, qui ont du mal à se procurer du bétail et qui doivent réduire le nombre d'emplois et de quarts de travail. C'est une période difficile pour beaucoup de transformateurs à l'heure actuelle, surtout dans le cas des petites et moyennes entreprises.

Le président: Merci.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Mesdames et messieurs, il nous reste huit minutes. Je vais prolonger la réunion de 10 minutes, alors nous poursuivrons jusqu'à 13 h 10.

Nous allons faire un tour de table rapide: deux minutes et demie pour les conservateurs, deux minutes et demie pour les libéraux et une minute et demie pour le Bloc. Ensuite, nous aurons quelques questions d'ordre administratif à régler.

Je cède la parole aux conservateurs pour une intervention de deux minutes et demie.

Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais poser, vite fait, une question à M. Laycraft. Je sais que le temps presse, mais, tout d'abord, nous avons appris récemment que, sous le gouvernement actuel, environ 300 millions de dollars ont été dépensés l'an dernier pour le financement d'initiatives liées aux changements climatiques. Par ailleurs, environ 8 millions de dollars ont été accordés à la production de riz à faible teneur en carbone au Vietnam, selon des pratiques respectueuses de l'égalité des sexes, et 22 millions de dollars ont été alloués à la production de haricots pour l'autonomisation des femmes en République démocratique du Congo. Je veux simplement savoir, vite fait, si ces enjeux font partie des grandes priorités pour les producteurs canadiens que vous représentez.

Dennis Laycraft: La réponse courte est assurément non. La recherche, l'innovation et le commerce sont les vraies grandes priorités.

Richard Bragdon: Parfait. Merci.

Toujours dans le même ordre d'idées, j'ai appris récemment que plusieurs établissements de recherche agricole ferment leurs portes un peu partout au pays. J'ai aussi appris cette semaine que le ministre des Pêches et des Océans a annoncé la fermeture de quelques centres de biodiversité. Il y en a un en particulier à Mactaquac, dans ma circonscription. On en trouve un autre à Coldbrook, en Nouvelle-Écosse, je crois.

C'est une question de sécurité alimentaire, ce qui, nous le comprenons, met en cause la sécurité nationale. Votre association est-elle préoccupée par la fermeture de ces établissements de recherche?

Dennis Laycraft: Oui, cela nous préoccupe certainement pour plusieurs raisons. Tous les travaux de recherche sur les cultures fourragères, qui s'étendent sur de longues périodes, se font dans un certain nombre de ces établissements. Toutes nos recherches sur la salubrité des aliments, qui orientent bon nombre des politiques gouvernementales, ont été menées à Lacombe. Perdre cela représenterait une perte énorme pour notre pays.

Richard Bragdon: L'un de ces centres — qui se trouve à Nappan, en Nouvelle-Écosse, comme vous le savez — a beaucoup contribué aux études sur le bœuf et les plantes fourragères du Canada atlantique. Les activités de cet établissement sont d'une grande importance.

Dans cette optique, monsieur le président, je voudrais présenter la motion suivante:

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, à la lumière de la décision du gouvernement fédéral de fermer plusieurs centres de recherche et fermes expérimentales d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, dont le Centre de recherche et de développement de Lacombe en Alberta et la Ferme expérimentale de Nappan en Nouvelle-Écosse, le comité entreprenne une étude urgente des motifs et du processus décisionnel du gouvernement, ainsi que des conséquences de cette décision sur l'économie et la recherche, notamment les pertes d'emplois et l'impact en milieu rural; que l'étude débute dès que possible; que le comité y consacre jusqu'à quatre réunions ou plus si c'est nécessaire; et qu'il fasse rapport de ses conclusions à la Chambre.

Le président: Je vous remercie de l'avoir fait sans dépasser vos deux minutes et demie. Je vous en suis reconnaissant.

Je suppose que vous en donnez avis.

D'accord. Merci beaucoup.

Nous allons passer aux libéraux, qui auront également deux minutes et demie.

Madame Chatel, vous avez la parole.

• (1255)

[Français]

Sophie Chatel: Merci beaucoup, monsieur le président.

Ces cinq dernières années, la Chine avait fermé son marché à notre bœuf, ce qui a beaucoup diminué notre stratégie de diversification, l'accès à des nouveaux marchés, et ainsi de suite. À la suite de la visite de notre premier ministre, Mark Carney à Pékin, une entente a été conclue avec la Chine pour justement débloquent ce dossier commercial et maintenant permettre l'exportation de bœuf.

Messieurs Laycraft et Larkin, j'aimerais avoir votre réaction relativement à cette ouverture du marché. Comment allez-vous pouvoir en bénéficier? Est-ce que c'est déjà commencé? On entendait dire que les premiers arrivages de bœuf étaient en route.

Madame Citeau, vous voulez répondre à la question. Je vous écoute.

Claire Citeau (vice-présidente, Commerce international, Conseil des viandes du Canada): Le marché chinois était notre cinquième marché d'exportation en 2021 quand il a été fermé. C'est donc une excellente nouvelle.

Le travail que le gouvernement a fait pour rétablir des relations est une base aussi très importante. Nous sommes en lien très étroit avec le gouvernement, l'ambassade, et l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour déterminer quand, comment et pourquoi, et les certificats et la documentation nécessaires pour permettre à ces exportations d'avoir lieu. Nous nous réjouissons de cette nouvelle. Évidemment, nous espérons qu'il y aura encore plus de travail, qu'on va continuer sur cette lancée pour permettre la levée des droits de douane qui visent encore aujourd'hui les producteurs et les transformateurs de porc.

Sophie Chatel: Merci, madame Citeau. Effectivement, c'est un aspect très important.

Monsieur Lavoie, hier, on a annoncé des mesures visant à renforcer la chaîne d'approvisionnement. Ça m'amène à vous parler des abattoirs, parce qu'ils sont vraiment au centre de tout ça. Selon vous, est-ce qu'un abattoir qui éprouve actuellement des difficultés par rapport à la chaîne d'approvisionnement, à l'instabilité commerciale et au coût des intrants pourrait bénéficier de ces mesures et soumettre une demande aux nouveaux fonds qui ont été annoncés?

Gilbert Lavoie: Il est manifeste que notre secteur d'abattage...

[Traduction]

Le président: Je regrette, mais il ne reste pas assez de temps. Je suis désolé.

Passons au Bloc québécois pour une intervention d'une minute et demie.

Allez-y, monsieur Lemire.

[Français]

Sébastien Lemire: Je serais curieux de vous poser la même question, monsieur Lavoie. Je vous laisse continuer. Ça m'intéresse, je vais utiliser mon tour pour ça.

Gilbert Lavoie: Il est sûr que le secteur d'abattage est un secteur qui a plusieurs contraintes. Je pense que les représentants du Conseil des viandes du Canada seraient probablement mieux placés que moi pour les énumérer. Pour avoir travaillé beaucoup dans mon cabinet à analyser la compétitivité relative de notre structure d'abattage par rapport à celle des États-Unis, par exemple, et à la rivalité à l'échelle mondiale, il est sûr que tous les aspects réglementaires et les mesures de soutien visant à réduire ou à accélérer l'innovation et les technologies dans leurs usines amèneraient une amélioration de la compétitivité du secteur des viandes au Canada. C'est très clair.

Sébastien Lemire: Comment peut-on s'assurer que cette compétitivité soit à l'avantage du consommateur?

D'un autre côté, vous avez parlé tantôt de décrochage de façon assez claire. Selon vous, pourquoi y a-t-il une réticence de la part de certains transformateurs à mettre en avant une législation plus transparente?

Gilbert Lavoie: Il y a deux volets. Je pense que le premier a été mentionné par Mme Grant, de la Division Canfax de l'Association canadienne des bovins. Il y a tout le temps la question de confidentialité, qui est une part normale. J'ai rencontré les gens du département américain de l'Agriculture, qui se gère relativement bien. C'est un premier volet.

En ce qui concerne le deuxième volet, quand il y a de l'asymétrie d'information dans un système, il est évident qu'il y a des gagnants et des perdants. Y a-t-il des craintes de ce côté? C'est un des éléments que j'ai pu voir dans la documentation lorsque j'analysais le

système américain et les objections initiales des abattoirs. Aujourd'hui, ils ne sont plus du tout opposés à cela; ils sont tout à fait favorables au système américain.

Sébastien Lemire: Ce qu'on constate, c'est qu'on a soulevé des réticences et que ça s'est réglé aujourd'hui. Ça va bien du côté américain.

Merci, monsieur Lavoie.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur. Je n'aime pas interrompre nos témoins, nos invités, mais nous sommes à court de temps.

Sur ce, je remercie infiniment nos témoins de leur présence parmi nous aujourd'hui et de tout ce qu'ils font pour aider notre secteur agricole.

Chers collègues, restez encore un moment, car nous avons quelques points à régler.

Je cède la parole à Mme Chatel.

• (1300)

[Français]

Sophie Chatel: Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire a été invité à étudier l'objet du projet de loi C-15, Loi d'exécution du budget de 2025, tel qu'il est énoncé dans la motion du comité des finances, adoptée le 10 décembre 2025.

À ce sujet, je propose:

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité accepte l'invitation du Comité permanent des finances et examine l'objet du projet de loi C-15, en particulier l'article 223, et transmette toute recommandation ou proposition d'amendement au président du Comité permanent des finances avant le vendredi 27 février 2026...

Le président: D'accord. Je...

Sophie Chatel: La partie importante s'en vient.

Le président: Pardon.

Sophie Chatel: Je propose également:

... que le Comité invite le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire à comparaître pendant une heure, le 12 février, de 11 h à 12 h, puis invite Justine Hendricks, présidente-directrice générale de Financement agricole Canada, à comparaître pendant l'heure suivante.

Nous transmettrions donc au comité des finances toute recommandation que notre comité pourrait formuler.

Le président: Allez-y, monsieur Epp.

Dave Epp: Oui, nous serions absolument en faveur de cette motion.

Je pense qu'un certain nombre d'entre nous ont eu affaire à Financement agricole Canada pendant une bonne partie de leur vie. C'était autrefois un prêteur de dernier recours, et c'est aujourd'hui un prêteur privilégié dans le secteur agricole. Toutefois, il y a longtemps que notre comité ne s'est pas penché sur ce dossier. Donc, même si j'appuie sans réserve la motion, je propose que nous tenions deux réunions. D'ailleurs, nous pourrions également organiser une deuxième réunion au cours de laquelle nous inviterions des intervenants à venir nous faire part de leurs observations et de leurs expériences concernant Financement agricole Canada, car nous voulons que cette organisation demeure vitale pour le secteur agricole.

Le président: Nous les invitons à parler précisément du poste budgétaire, mais pas nécessairement de leur mandat. Ai-je raison de supposer cela? Vous nous demandez d'examiner le projet de loi C-15, en particulier cette disposition, l'article 223, et aussi de nous pencher sur l'organisation elle-même.

Dave Epp: En ce qui concerne évidemment le budget...

Le président: Je suppose qu'il s'agit en fait de deux réunions distinctes. Est-ce exact?

Sophie Chatel: Puis-je répondre à cette question? Nous ne nous sommes pas encore réunis en sous-comité, mais je pense qu'il serait bon de le faire pour examiner l'ensemble de nos réunions. Comme vous le savez, nous avons une étude très importante sur le partenariat à venir entre le fédéral et le provincial. Le gouvernement a déjà commencé à en discuter avec les parties prenantes, mais je pense vraiment que notre comité doit formuler des recommandations. Les discussions se dérouleront tout au long de 2026, et nous avons d'autres études très importantes à mener.

Cela dit, l'étude envisagée est très vaste. Vous pourriez inviter beaucoup de gens, parce qu'il s'agit d'obtenir une vision d'ensemble pour savoir où se situent nos atouts stratégiques en matière d'agriculture, de sécurité alimentaire, d'autonomie...

Si nous voulions entreprendre cette étude, nous pourrions, j'en suis sûre, inviter des témoins et avoir une discussion sur pratiquement tous les sujets que nous souhaitons aborder, mais j'encouragerais le Comité à réfléchir de façon plus stratégique à la tenue des prochaines réunions, car le mois de juin arrivera plus vite qu'on ne le pense.

Le président: Je voulais ajouter que la lettre que nous avons reçue — et dont chacun a une copie — a été envoyée par le comité des finances, qui propose un paramètre assez précis pour l'étude, à savoir l'article en question du projet de loi C-15. Je pense que nos collègues souhaitent obtenir notre avis sur ce point précis. Je rappelle donc à tout le monde que les paramètres découlent de cette demande.

La parole est à vous, monsieur Epp.

Dave Epp: Encore une fois, je pense vraiment que la réunion du sous-comité servirait à établir les priorités de notre comité. Vous avez raison de dire que plusieurs dossiers nous attendent, mais ils pourront être réglés si l'occasion se présente. Je sais que l'intérêt est là.

Le président: Revenons-nous alors à la motion initiale pour une réunion avec le ministre des Finances?

Parfait.

Sophie Chatel: Puis-je ajouter une petite observation?

En ce qui concerne la motion que M. Bragdon vient de mentionner, la science constitue un sujet important pour le nouveau partenariat. Nous avons commencé à discuter avec les parties prenantes, et c'est un des sujets qui ont été soulevés. Au lieu de consacrer seulement quatre réunions aux centres en question, nous pourrions peut-être élargir la portée pour discuter de la vision stratégique que le gouvernement du Canada devrait adopter en matière de science agricole.

• (1305)

Le président: Allez-y, monsieur Bonk.

Steven Bonk: Comme nous le savons, des avis de licenciement ont déjà été envoyés à certaines de ces stations de recherche. Il est très urgent que nous en discutons. Je n'ai rien contre votre idée de tenir une discussion plus large sur la science, mais à la condition que nous discutons du sort de ces stations de recherche le plus tôt possible.

Le président: Chers collègues, tout cela est important, mais nous devons nous concentrer sur la motion dont nous sommes saisis. Il nous reste à discuter de quelques autres points, et je sais que nous manquons de temps, alors pouvons-nous nous en tenir à la motion?

Y a-t-il d'autres observations sur la motion présentée par Mme Chatel?

Dave Epp: Je vais simplement soulever un autre point. Il s'agit de faire en sorte que la motion et la directive précise du comité des finances tiennent compte des exigences en matière de rapports concernant Financement agricole Canada — exigences qui vont dans le sens de la transparence —, et c'est ce que nous disent les parties prenantes. Voilà pourquoi j'ai proposé cela.

Le président: S'il s'agit de l'article 223, vous avez dit que cette disposition porte exclusivement sur la présentation de rapports.

Dave Epp: Il s'agit de la reddition de comptes et de la transparence de l'organisme. À mon avis, c'est là que nous voulons en venir, et c'est ce que nous entendons. Au fond, même si nous sommes en faveur de la motion, j'aimerais proposer un amendement pour préciser que nous pourrions tenir ces deux réunions et y inviter également les parties prenantes, car cela s'inscrit dans le processus d'établissement de rapports budgétaires décrit dans la lettre de la présidente du comité des finances.

Le président: Avez-vous passé en revue l'article 223? L'avez-vous sous les yeux? Je veux simplement m'assurer que cela correspond à ce que le comité des finances a demandé, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

Y a-t-il quelque chose au sujet de...?

Dave Epp: Il y a les mots « examen » et « application de la présente loi ».

Le président: Oui.

Quel est le lien avec Financement agricole Canada et l'examen de son mandat?

Dave Epp: Cela concerne les activités de l'organisme au sein du gouvernement fédéral et les services qu'il offre à sa clientèle. C'est exactement ce que nous cherchons à examiner.

Le président: Allez-y, madame Chatel.

[Français]

Sophie Chatel: Je propose de traiter cette motion en une journée. Nous rencontrerons le ministre responsable de Financement agricole Canada, ou FAC. S'il y a d'autres choses que nous voulons faire, nous regarderons tout l'échéancier prévu jusqu'à juin et nous pourrions nous entendre sur les priorités du Comité. Si c'est de traiter de FAC, ça sera de traiter de FAC. Nous réinviterons les témoins, nous inviterons des parties prenantes. Nous avons beaucoup de travail très important, et je commence déjà à voir s'effriter les réunions déjà prévues et mises à l'horaire.

Donc, traitons cette motion pendant une journée, où nous recevrons le ministre responsable de FAC. Ensuite, assoyons-nous et regardons notre échéancier au complet ainsi que nos priorités, tous ensemble.

[Traduction]

Le président: Nous sommes saisis d'un amendement à la motion originale. Y a-t-il d'autres observations sur cet amendement?

D'accord, je vais demander le vote.

(L'amendement est rejeté. [Voir le Procès-verbal])

Le président: Nous revenons à la motion principale. Y a-t-il des observations?

(La motion est adoptée. [Voir le Procès-verbal])

Le président: Passons au point suivant.

Allez-y, monsieur Bonk.

Steven Bonk: Je propose:

Que, nonobstant les pratiques habituelles du Comité concernant l'accès aux documents et la distribution des documents,

- a. jusqu'à trois membres associés du Comité par parti soient autorisés à recevoir les avis de convocation et les avis de motion et à accéder au cartable numérique;
- b. que les noms des membres associés désignés soient communiqués par les bureaux des whips de chaque parti reconnu au greffier du Comité; et
- c. que les dispositions de cette motion cessent d'être en vigueur à compter du 25 septembre 2026, à moins qu'il en soit ordonné autrement.

• (1310)

Le président: C'est assez simple. Y a-t-il des observations?

(La motion est adoptée.)

Le président: D'accord. En ce qui a trait à l'élection du vice-président, je vais céder la parole au greffier.

[Français]

Sébastien Lemire: Je pourrais me proposer, mais ça ne paraît jamais aussi bien.

Le greffier du Comité (Wassim Bouanani): Merci, monsieur le président.

Le 13^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, adopté par la Chambre aujourd'hui, le mardi 27 janvier, modifie la liste des membres du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Par conséquent, le Comité doit choisir une nouvelle seconde vice-présidence. Conformément à l'article 106(2) du Règlement, la seconde vice-présidence doit être occupée par un député de l'opposition provenant d'un parti autre que celui de l'opposition officielle.

Je suis maintenant prêt à recevoir des motions pour la seconde vice-présidence.

[Traduction]

Le président: Y a-t-il beaucoup de candidatures?

[Français]

Sophie Chatel: Je propose M. Sébastien Lemire comme second vice-président.

Le greffier: Il est proposé par Mme Chatel que M. Lemire soit élu second vice-président du Comité. Y a-t-il d'autres motions? Non? D'accord.

Le Comité souhaite-t-il adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

Le greffier: Je déclare la motion adoptée et M. Lemire dûment élu second vice-président du Comité.

[Traduction]

Le président: C'est une victoire écrasante.

J'ai un dernier point à soulever relativement à notre prochaine réunion. La motion de Mme Chatel qui vient d'être adoptée ne concerne pas la prochaine réunion, n'est-ce pas?

Une voix: Non.

Le président: Est-ce pour le 12 février?

Une voix: Oui.

Le président: Comme nous le savons, il n'y aura pas de réunion jeudi. Nous nous réunirons mardi prochain. Nous pouvons poursuivre l'étude que nous menons en ce moment. Quelle est la volonté du Comité? Nous n'avons encore rien confirmé officiellement. Souhaitons-nous simplement continuer l'étude en cours?

Des députés: D'accord.

Le président: Nous aurons besoin de témoins si nous poursuivons l'étude sur le porc et le bœuf. Veuillez proposer des noms. Nous choisirons une date limite pour le dépôt des listes de témoins. Quelle échéance recommanderiez-vous? Disons d'ici la fin de la journée demain?

Allez-y.

[Français]

Sophie Chatel: Je sais que la motion demande un minimum de trois réunions, mais devrions-nous garder ce minimum de trois réunions, compte tenu des autres priorités qui viennent de s'ajouter? Nous pourrions en discuter et décider à la prochaine réunion si nous avons besoin d'une troisième réunion ou si nous passons à une étude différente.

[Traduction]

Le président: Je m'en remets à la volonté du Comité. La question est de savoir si nous avons besoin de trois réunions pour cette étude.

[Français]

Sophie Chatel: J'invite les membres du Comité à y réfléchir et nous y reviendrons à la prochaine réunion, si c'est nécessaire.

[Traduction]

Le président: C'est une excellente recommandation.

Plaît-il au Comité de lever la séance?

Des députés: D'accord.

Le président: La date limite pour les listes de témoins est demain, au plus tard à 17 heures. Est-ce que tout le monde est d'accord?

Des députés: D'accord.

Le président: La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>